2

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2.1	Organigramme	28
2.2	Comité exécutif	29
2.3	Conseil d'administration	32
2.4	Comité d'audit	37
2.5	Comité du développement durable	38
2.6	Rémunération des dirigeants	39
2.7	Vie boursière	50
2.8	Composition du capital	52
2.9	Prévoir 2023	54
2.10	Assemblée Générale 2022	55
2.11	Relations avec nos actionnaires	56
2.12	Courriels et chat des actionnaires	58

2.1 ORGANIGRAMME

Toutes les filiales de Thermador Groupe sont détenues à 100% des parts.

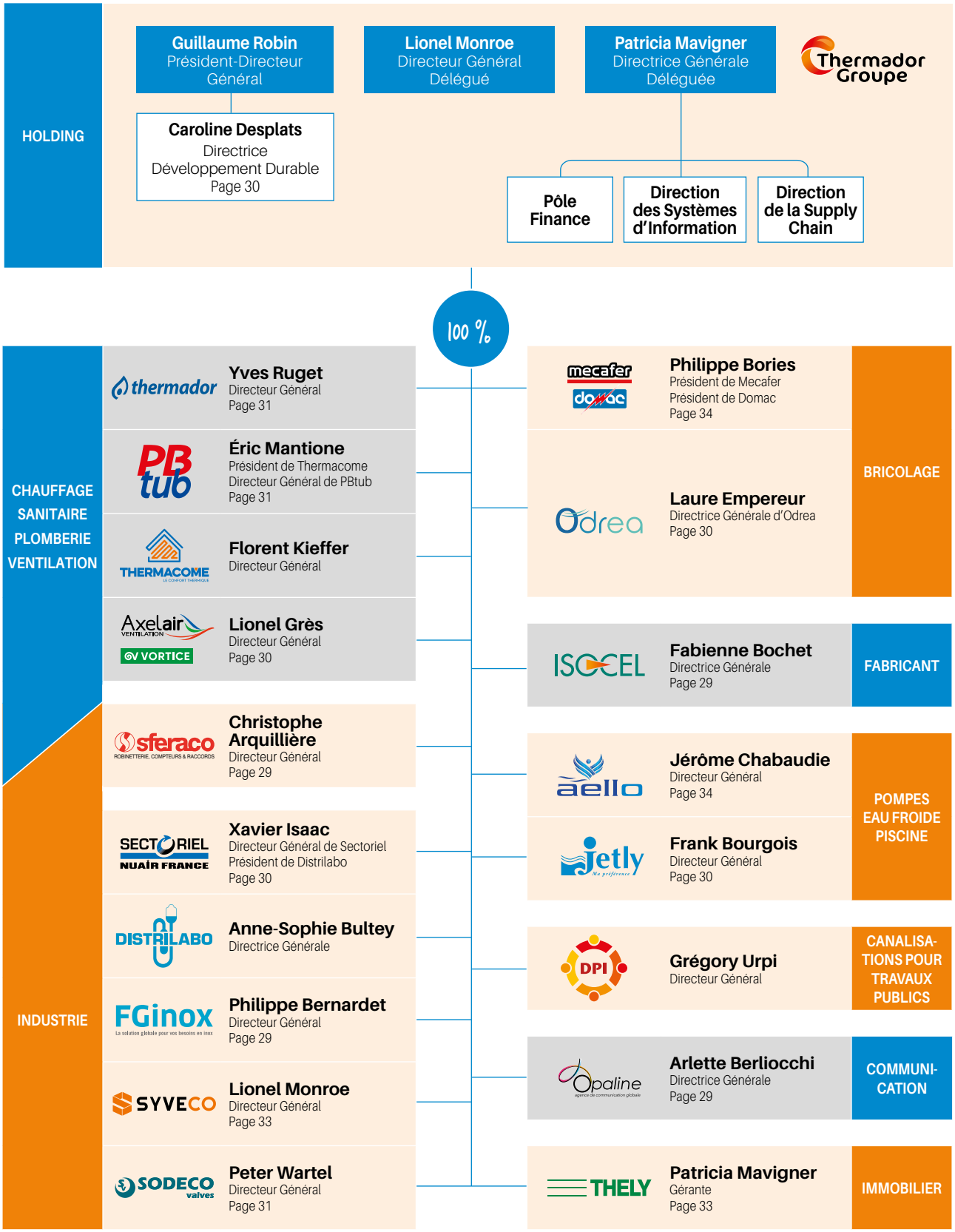

2.2 COMITÉ EXÉCUTIF

Nous sommes parfois questionnés sur la pertinence de notre organigramme qui montre que nous avons autant d'équipes de direction que de filiales. N'est-ce pas trop coûteux ?

Nous pensons au contraire que l'efficacité démontrée de petites équipes spécialisées et très motivées est source de productivité et d'économie.

Les 17 Directeurs Généraux et Gérants des filiales disposent en effet du maximum de liberté pour développer leur société, bénéficiant du soutien et de l'expertise de Thermador Groupe dans les domaines financiers, extra-financiers, immobiliers, informatiques et juridiques. Ils sont très proches du terrain, ont pour la majorité d'entre eux de nombreuses années d'expérience dans le groupe avec une connaissance approfondie de leurs métiers.

Guillaume Robin s'appuie quotidiennement sur Patricia Mavigner et Lionel Monroe pour diriger le groupe. Deux fois par mois, 17 dirigeants se retrouvent au sein du comité exécutif lors d'un déjeuner pour échanger sur les sujets d'actualité. Les dirigeants de filiales récemment arrivés dans le groupe (Anne-Sophie Bultey, Florent Kieffer et Grégory Urpi) ou futurs dirigeants de filiale (Jean-Philippe Paul, Marylène Pattard) sont très souvent invités à participer dans ce Comex élargi constitué actuellement de 22 membres.

Deux fois par an, ils consacrent ensemble une ou deux journées à l'extérieur pour réfléchir et échanger sur nos objectifs, la stratégie, sa mise en œuvre, l'environnement, les enjeux et l'organisation.

Les objectifs, stratégies et règles de fonctionnement sont élaborés en mode collaboratif afin d'obtenir une totale adhésion et une grande efficacité opérationnelle lorsque les décisions sont prises.

Nous avons invité début février 2022 43 femmes et 79 hommes, cadres et agents de maîtrise du groupe, lors des présentations des « objectifs, stratégies, projets et enjeux » de chaque filiale. L'auditoire est alors invité à questionner les dirigeants de filiales sur leurs visions, leurs analyses, leurs décisions et leurs prévisions. Les administrateurs et nos Commissaires aux Comptes participent à cette journée de travail.

Enfin, des membres du Comex animent des groupes transversaux par marché (bâtiment, industrie et bricolage) et par fonction, dans lesquels peuvent intervenir les cadres et agents de maîtrise de toutes les sociétés du groupe.

Christophe Arquillière

sferaco – ROBINETTERIE, COMPTEURS & RACCORDS

- D.G. de Sferaco depuis 2016.
- Entré en 2007.
- Né en 1968.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 10 915.**

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :

- 1992 : Diplômé de l'EM Lyon.
- 1994-2005 : Directeur de site Darty.
- 2005-2007 : Directeur de site Lapeyre Saint-Gobain.

Arlette Berliocchi

Opaline – agence de communication globale

- D.G. d'Opaline depuis 2002.
- Entrée en 2002.
- Née en 1970.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 9 652.**

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :

- 1993 : Diplômée de H.E.C.
- 1994-1996 : Chef de produits Henkel France.
- 1997-2001 : Directrice Marketing jus de fruits Joker.

Philippe Bernardet

FGinox – La solution globale pour vos besoins en inox

- D.G. de FGinox depuis 2009.
- Entré en 2017.
- Né en 1958.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 364.**

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :

- 1981 : Diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Clermont-Ferrand.
- 1987-2006 : Directeur de filiales et de régions du groupe Kloëckner Distribution Industrielle.
- 2006-2009 : Parcours en reprise d'entreprises.
- 2009-2011 : D.G. de FGinox et GMR (Groupe FAREX).

Fabienne Bochet

ISOCEL

- D.G. d'Isocel depuis 2008.
- Entrée en 2001.
- Née en 1974.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 85 065*.**

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :

- 1996 : Diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Toulouse.
- 1997-1999 : Caritas Liban.
- 1999-2001 : Administration des ventes. dans une P.M.E. de distribution.

Philippe Bories

mecafer – domac

- Président de Mecafer depuis 2016.
- Président de Domac depuis 2017.
- Administrateur.
- Entré en 2015.
- Né en 1961.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 45 792.**

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :

• Voir page 34.

**Bénéficiaire du plan d'actions gratuites 2010-2020*

2.2 COMITÉ EXÉCUTIF

Frank Bourgois

- D.G. de Jetly depuis 2020.
- Entré dans le groupe en 2002 comme Directeur Commercial de Jetly.
- Né en 1968.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 5 449.**

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :

- 1993 : Diplômé de l'institut Commercial de Nancy.
- 1998-2000 : Directeur Régional Paris Ouest chez Kraft Foods.
- 2002-2019 : Directeur Commercial de Jetly.

Jérôme Chabaudie

- D.G. d'Aello depuis 2016.
- Administrateur
- Entré en 2015.
- Né en 1965.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 8 890.**

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :

- Voir page 34.

Caroline Desplats

- Directrice Développement Durable.
- Entrée en 2022.
- Née en 1974.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 5.**

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :

- 1996 : Diplômée de l'ESSCA.
- 1997-2012 : Différentes fonctions opérationnelles dans des grands groupes.
- 2009 : Master 2 Développement durable et organisations Université Paris Dauphine.
- 2013-2020 : Conseil en RSE et en communication - Indépendante.
- 2020-2022 : Senior Manager RSE - Conseil & Audit RSE - Mazars.

Laure Empereur

- D.G. d'Odrea depuis 2020.
- Entrée en 2019.
- Née en 1981.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 200.**

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :

- 2004 : Diplômée de Grenoble École de Management.
- 2005-2011 : Différentes fonctions commerciales chez Microsoft France.
- 2011-2014 : Directrice des Achats Supply chain chez Spigraph.
- 2015-2019 : Directrice Commerciale et Operations chez Addev Materials.

Lionel Grès

- D.G. d'Axelair depuis 2015.
- Entré en 2013.
- Né en 1967.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 6 678.**

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :

- 1990 : Diplômé Ingénieur Arts et Métiers Paris Tech.
- 2003 : Diplômé MBA de l'EM Lyon.
- 1995-2001 : Chef de produits Europe JCI.
- 1998-2001 : Directeur Marketing Produits Europe Johnson Controls (Milan - Italie) - produits HVAC.
- 2001-2005 : Directeur Rhône-Alpes Johnson Controls.
- 2005-2013 : Directeur Général EMAT France.

Xavier Isaac

- D.G. de Sectoriel depuis 2008.
- Président de Distrilabo depuis 2020.
- Entré en 2000.
- Né en 1969.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 59 268*.**

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :

- 1992 : Diplômé de l'Institut National Polytechnique de Grenoble.
- 2006 : Diplômé ICG.
- 1993-1996 : Ingénieur Commercial Export chez Heidelberger Zement (HeidelbergCement) en Allemagne.
- 1996-2000 : Chef de Produit robinetterie chez Spirax.

Bénéficiaire du plan d'actions gratuites 2010-2020

Éric Mantione

PBtub – THERMACOME

- Président de Thermacome depuis le 1er mai 2020.
- D.G. de PBtub depuis 1995.
- Entré en 1990.
- Né en 1959.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 142 134***

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :

- 1982 : Diplômé de l'EM Lyon.
- 1982-1987 : Responsable Commercial d'une filiale du Groupe Descours et Cabaud.
- 1987-1990 : Directeur Régional IDF Hachette Groupe livre.

Patricia Mavigner

Thermador Groupe

- D.G. Déléguée de Thermador Groupe depuis 2016.
- Secrétaire du Conseil d'Administration de Thermador Groupe.
- Entrée en 2000.
- Née en 1968.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 18 102.**

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :

- Voir page 33.

Lionel Monroe

SYVECO YOUR VALVE STOCKIST

- D.G. Délégué de Thermador Groupe depuis 2021.
- D.G. de Syveco depuis 2006.
- Administrateur
- Entré en 2006.
- Né en 1967.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 82 192*.**

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :

- Voir page 33.

Guillaume Robin

Thermador Groupe

- P.-D.G. de Thermador Groupe depuis 2011.
- Administrateur.
- Entré dans le groupe en 1999.
- Né en 1965.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 68 294*.**

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :

- Voir page 33.

Yves Ruget

thermador

- D.G. de Thermador depuis 2014.
- Entré en 2012.
- Né en 1971.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 3 152.**

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :

- Entré dans le groupe en 2012 comme Directeur du commerce et du développement de Thermador.
- Directeur Général de Thermador depuis 2014.
- Invité permanent du comité du développement durable.

Peter Wartel

SODECO valves

- D.G. de Sodeco Valves depuis 2019.
- Entré en 2017.
- Né en 1968.
- Nationalité belge.
- **Nombre d'actions propres : 436.**

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :

- 1989 : Bachelor en Marketing, Honim, Bruxelles.
- 1993 : Master en psychologie industrielle, VUB, Bruxelles.
- 1993-2012 : Parcours dans différents secteurs de la vente.
- 2012-2019 : Directeur Commercial chez Sodeco Valves.

Bénéficiaire du plan d'actions gratuites 2010-2020

2.3 CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.3.1 – Principe de gouvernance et de constitution

Pour rédiger ce rapport, le Président s'est référé au Code de gouvernement d'entreprise Middlenext. Tous les administrateurs ont pris connaissance des points de vigilance figurant dans ce code mis à jour en 2021.

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration est disponible sur le site Internet du groupe.

Dès l'origine, à la fin des années soixante, les cinq dirigeants fondateurs (G. Vincent, J. Borde, H. Fournier, M. de Sereys et G. Boreil) avaient décidé que leurs enfants n'auraient pas de postes à responsabilités au sein de l'entreprise. Le groupe a été constitué en 1986 en vue de l'introduction en bourse en 1987 au second marché de Lyon. Les buts principaux de l'introduction en bourse étaient :

- D'assurer la pérennité et le développement des sociétés du groupe,
- De faciliter pour le présent et l'avenir la liquidité du patrimoine des fondateurs,
- D'intéresser et satisfaire un nombre important d'actionnaires extérieurs pour permettre un bon niveau d'autonomie à des dirigeants minoritaires.

Aujourd'hui, notre flottant se situe selon Euronext à 70 % du capital. Les membres du Comex possèdent 3,7 % du capital. Sauf événement exceptionnel, nous pensons que cette part baissera naturellement avec le départ des anciens et l'arrivée de dirigeants plus jeunes.

Les salariés possèdent 4,5 % du capital en direct et via le FCPE, les investisseurs 49,1 %, et les actionnaires individuels 40,4 %.

Cette répartition du capital et l'évolution rapide de nos métiers nous ont conduits à faire évoluer notre Conseil d'Administration en 2016 et 2017.

Les administrateurs arrivés durant cette période ont été choisis pour leurs personnalités (simples, désintéressées et engagées) et pour leurs connaissances des métiers de la distribution, du e-commerce, des réseaux sociaux, des catalyseurs de l'innovation et des processus de décision des investisseurs institutionnels et individuels. La diversité de leurs âges, origines et parcours nous garantit une plus grande ouverture et nous protège d'une pensée unique régnant au Conseil d'Administration. Parmi les 12 administrateurs, 5 sont des femmes et 5 sont indépendants.

Les sièges sont ainsi répartis de la manière suivante :

- Un administrateur et P.-D.G. de Thermador Groupe.
- Un administrateur et D.G. Délégué de Thermador Groupe.
- Une secrétaire du conseil et D.G. Déléguée de Thermador Groupe.
- Un administrateur non libre d'intérêts proposé par notre premier actionnaire et représentant plus généralement les investisseurs institutionnels.
- Deux administrateurs non libres d'intérêts, dirigeants opérationnels de deux filiales commerciales du groupe.
- Une administratrice non libre d'intérêts représentant les salariés.
- Un administrateur non libre d'intérêts représentant les salariés.
- Trois administratrices indépendantes et un administrateur indépendant.
- Une administratrice indépendante représentant les actionnaires individuels.

Cet équilibre garantit à tous les actionnaires une surveillance permanente des orientations et décisions stratégiques proposées par les dirigeants opérationnels et la régularité du fonctionnement du Conseil d'Administration.

Afin de conserver un contact permanent avec la réalité de nos affaires, les administrateurs participent au mois de février à la journée « objectifs, stratégies, projets et enjeux des filiales » durant laquelle les dirigeants des filiales exposent leurs visions de l'année à venir. Chaque mois, ils reçoivent les rapports rédigés par chaque dirigeant de filiale et peuvent questionner la direction du groupe sur leurs contenus. C'est avec le même objectif que nous organisons des rencontres directes entre les administrateurs et les membres du comité exécutif, au rythme des réunions du Conseil d'Administration.

Depuis 2016, nous avons confirmé annuellement le processus de succession du P.-D.G. en cas d'accident ou d'indisponibilité brutale. En juillet 2020, le comité exécutif du groupe Thermador s'est pour la première fois réuni en conclave pour choisir collectivement celle ou celui qui parmi eux aurait les qualités pour lui succéder et la volonté d'en assumer la charge. Après trois tours de scrutin, une majorité s'est dégagée en faveur de Lionel Monroe, actuellement D.G. de Syveco. Les administrateurs, qui avaient été associés en amont à ce processus nouveau pour définir le profil recherché, ont approuvé cette décision lors de la réunion du conseil qui s'est tenue le 29 juillet 2020.

Le règlement intérieur du conclave est en ligne sur notre site Internet.

TAUX DE FÉMINISATION = 41,7 %

2.3.2 – Composition de notre conseil d'administration

- Née en 1968.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 18 102.**

Patricia Mavigner

- Directrice Générale Déléguée de Thermador Groupe depuis le 1er mai 2016. Fin du mandat en cours : avril 2024.
- **Secrétaire du Conseil d'Administration de Thermador Groupe depuis 2016.**
- Entrée dans le groupe en 2000 comme Directrice Administrative de Sferaco.
- Gérante de la S.C.I. Thely et de Sodalis Investment NV (BE).
- Membre du conseil d'administration de Deco Holding NV (BE) et de DPI.
- **Invitée permanente du comité du développement durable**.
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

Formation et parcours professionnel :

- 1991 : Diplômée de l'EM Lyon.
- 1996 : DECF (expertise comptable).
- 1991-2000 : Auditeur senior manager chez PriceWaterhouseCoopers (dont 2 ans au Royaume-Uni).

Administrateurs non libres d'intérêts

- Né en 1965.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 68 294.**

Guillaume Robin

- Président-Directeur Général de Thermador Groupe depuis le 30 juin 2011. Fin des mandats en cours : avril 2026.
- Administrateur depuis le 12 avril 2010. Fin du mandat en cours : avril 2026.
- Entré dans le groupe en 1999 comme Directeur Commercial de PBtub.
- Directeur Général de Thermador Groupe du 13 avril 2010 au 30 juin 2011.
- Représentant permanent de Thermador Groupe au conseil d'administration d'Axelair et de DPI.
- Président d'Aello, d'Odrea, FGinox, Isocel, Jetly, Opaline, PBtub, Sectoriel, Sferaco, Syveco, Thermador.
- Représentant de Thermador Groupe, Administrateur unique de Rousseau SA (Espagne).
- Représentant général du bureau de représentation des Établissements Édouard Rousseau à Shanghai.
- Administrateur de l'association Middlenext.
- Membre du comité d'orientation de Lyon Place Financière.
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

Formation et parcours professionnel :

- 1989 : Diplômé de l'école d'ingénieurs UTC Compiègne, spécialité Génie Mécanique.
- 1991 : Diplômé Cesma MBA de l'EM Lyon.
- 1991-1998 : Chef des Ventes d'une filiale du groupe Descours et Cabaud.

- Né en 1967.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 82 192.**

Lionel Monroe

- Directeur Général Délégué depuis le 1er avril 2021. Fin du mandat en cours : avril 2025.
- Administrateur depuis le 6 avril 2021. Fin du mandat en cours : avril 2025.
- Gérant de Sodeco Valves BV (NL), Sodeco Armaturen GmbH et de Sodeco Valves AG (CH). Administrateur de Sodeco Valves NV (BE) et de Sodalis Investment NV (BE). Représentant de Thermador Groupe chez Deco Holding NV (BE).
- D.G. de Syveco depuis 2006.
- **Invité permanent du comité d'audit.**
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

Formation et parcours professionnel :

- 1990 : Diplômé de l'Institut Supérieur du Commerce de Paris.
- 1992-1996 : Chef des Ventes Régional chez Mars.
- 1996-2006 : Directeur de Zone Export Groupe Deveaux textiles (dont 3 ans aux U.S.A.).

2.3 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs non libres d'intérêts

- Né en 1961.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 45 792.**

Philippe Bories

- Administrateur depuis le 4 avril 2022. Fin du mandat en cours : avril 2024.
- Entré en 2015.
- Président de Mecafer depuis 2016. Président de Domac depuis 2017.

Formation et parcours professionnel :

- 1984 : Diplômé MBA de l'EM Lyon.
- 1985 - 1989 : Compte clé régional Cosegal (Unilever).
- 1990 - 1996 : Fonction marketing et Direction des comptes clés Black et Decker.
- 1996 - 2015 : Directeur commercial et D.G. de Mecafer.

- Né en 1965.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 8 890.**

Jérôme Chabaudie

- Administrateur depuis le 4 avril 2022. Fin du mandat en cours : avril 2024.
- Entré en 2015.
- Directeur Général d'Aello depuis 2016.
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

Formation et parcours professionnel :

- 2001 : Diplômé ICG.
- 1993 - 2015 : Directeur Commercial et marketing CEC Piscine.

- Né en 1989.
- Nationalité allemande.
- **Nombre d'actions propres : 420.**

Janis Rentrop

- Administrateur depuis le 10 avril 2017. Fin du mandat en cours : avril 2025.
- Depuis 2021 : Avocat chez Herbert Smith Freehills à Düsseldorf.
- 2012 - 2019 : Représentant mandaté de l'Investmentaktiengesellschaft für langfristige Investoren TGV aux Assemblées Générales de plusieurs sociétés européennes.
- **Membre du comité des rémunérations et des nominations.**
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

Formation et parcours professionnel :

- 2010 - 2014 : Maîtrise en droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et LL.B. de l'Université de Cologne.
- 2016 : Premier Examen d'État pour les professions juridiques.
- 2018 - 2020 : Préparation au Deuxième Examen d'État en réalisant un parcours diversifié (entre autres Représentation Permanente de l'Allemagne auprès de l'U.E. à Bruxelles, cabinets d'affaires Allen & Overy et DLA Piper).
- 2020 : Deuxième Examen d'État pour les professions juridiques.
- 2020 - 2021 : Avocat chez DLA Piper à Cologne.

Administrateurs salariés

- Né en 1977.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 10.**

Bertrand Chevalier

- Administrateur salarié depuis le 4 avril 2022.
- Commercial itinérant chez PBtub.
- Entré en 2014.
- Fin du mandat en cours : avril 2026.
- **Membre du comité du développement durable.**

Formation et parcours professionnel :

- 2001 : BTS Institut Carrel.
- 2002 : Commercial Stanley B&D.
- 2004 : Délégué commercial Bosch.
- 2007 : Responsable commercial SOUDAL.

- Née en 1991.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 10.**

Marion Granger

- Administratrice salariée depuis le 4 avril 2022.
- Chef de projet E-commerce chez Syveco.
- Entrée en 2018.
- Fin du mandat en cours : avril 2026.
- **Membre du comité des rémunérations et des nominations.**

Formation et parcours professionnel :

- 2011 : DUT Génie biologique option diététique.
- 2014 : Ingénieur ISARA Lyon.
- 2015 : assistante marketing opérationnel Belchim Crop Protection.

Administrateurs indépendants

- Né en 1972.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 1 500.**

Olivier Villemonte de la Clergerie

- Administrateur depuis le 5 avril 2016. Fin du mandat en cours : avril 2023.
- Depuis 2001 : Directeur Général du Groupe LDLC.
- **Membre indépendant du comité d'audit.**
- **Membre indépendant du comité du développement durable.**
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

Formation et parcours professionnel :

- 1994 : Diplômé de l'ECAM.
- 1996 : Diplômé de l'EM Lyon.

- Née en 1966.
- Nationalité française
- **Nombre d'actions propres : 1 044.**

Karine Gaudin

- Administratrice depuis le 4 avril 2011. Fin du mandat en cours : avril 2023.
- Depuis 2022 : DAF adjoint MaaT Pharma.
- Depuis 2020 : Fondatrice de 2econde LIGNE.
- **Présidente et membre indépendante du comité d'audit.**

Formation et parcours professionnel :

- Diplômée Audencia, École Supérieure de Commerce de Nantes.
- Diplômée d'expertise comptable.
- De 2018 à 2019 : Directrice - Norimagerie.
- De 2015 à 2017 : Directrice Innovation & Ingénierie de l'offre - COVED.
- De 2001 à 2015 : Directrice Générale Déléguée, en charge de la conduite du chargement - Lamy Lexel.

- Née en 1961
- Nationalité française
- **Nombre d'actions propres : 374.**

Caroline Meignen

- Administratrice depuis le 10 avril 2017. Fin du mandat en cours : avril 2025.
- Depuis 2006 : gestion active d'un portefeuille boursier d'environ 100 lignes, dont Thermador Groupe et membre des comités consultatifs des actionnaires individuels du groupe Axa, d'Engie et de Wavestone.
  Participation à une trentaine d'A.G., réunions d'actionnaires individuels et SFAF.
- **Membre indépendante du comité des rémunérations et des nominations.**
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

Formation et parcours professionnel :

- 1983 : Maîtrise de Sciences Économiques, Université Paris II Assas.
- 1983-2006 : Banque de France, carrière de 24 ans au sein de différents services.
  Formateur en économie pour le concours interne de secrétaire comptable.

- Née en 1964.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 670.**

Laurence Paganini

- Administratrice depuis le 10 avril 2017. Fin du mandat en cours : avril 2025.
- Depuis 2013 : Directrice Générale de Kaporal, marque française de prêt-à-porter basée à Marseille.
- **Présidente et membre indépendante du comité des rémunérations et des nominations.**
- **Membre indépendante du comité du Développement Durable.**
- Mandat exercé à l'extérieur du groupe : Présidente de Procos (fédération du commerce spécialisé) et membre élue à la C.C.I. d' Aix-Marseille-Provence.

Formation et parcours professionnel :

- 1985 : Diplômée de l'université Paris-Dauphine Master Finance et Stratégie.
- 1987 : Diplômée de l'ESSEC Grande école.
- 1997-2006 : Carrière chez Carrefour à différents postes de directrice exécutive dont Directrice Marketing du groupe.
- 2006-2008 : Directrice Générale de Marionnaud.
- 2009-2012 : Directrice Générale des 3 Suisses.
- 2019 : trophée de la « Femme Dirigeante de l'année ».

- Née en 1987.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions propres : 107.**

Mathilde Yagoubi

- Administratrice depuis le 8 avril 2019. Fin du mandat en cours : avril 2023.
- Depuis 2020 - Déléguée générale de Game Only, l'association des entreprises du jeu vidéo en Auvergne-Rhône-Alpes.
- Depuis 2017 - Encadrement des séminaires Entrepreneuriat - École supérieure de Publicité.
- **Présidente et membre indépendante du comité du développement durable.**
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

Formation et parcours professionnel :

- 2010 : Diplômée de Sciences Po Lyon - Management des Institutions.
- De 2011 à 2015 : Conseil expert en levée de fonds privés - Aklea société d'avocats.
- De 2016 à 2019 : Fondatrice et Présidente de Fundy, startup pionnière de la vente phygitale de produits innovants.
- De 2022 à 2023 : Certification Transition écologique et transformations des entreprises - Sciences Po Paris.

2.3 CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.3.3 – Travaux du Conseil d'Administration en 2022

Au cours de cet exercice, les administrateurs se sont formellement réunis 7 fois notamment pour :

• Assister à la journée « Objectifs, stratégies, projets, enjeux des filiales » le 1er février 2022, en présence des commissaires aux comptes et de 122 collaborateurs du groupe.

• Tenir 7 Conseils d'Administration pour :

- Débattre de la pertinence de certains projets de développement pouvant avoir un impact significatif sur les actifs (acquisitions, créations de sociétés, agrandissement du patrimoine immobilier...).
- Autoriser le cas échéant la mise en œuvre opérationnelle de certains projets.
- Arrêter les chiffres d'affaires trimestriels, les comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels.
- Autoriser la négociation et la signature du montant des emprunts bancaires et de leurs conditions.
- Valider la nomination des membres du comité d'éthique mis en place dans le cadre de la loi Sapin 2 ainsi que la charte de ce comité définissant son fonctionnement.
- Souligner les 18 points de vigilance figurant dans le code de gouvernance Middlenext 2021 et inviter les administrateurs à formuler leurs remarques sur leur contenu.
- Modifier le règlement intérieur du Conseil d'Administration. Ce règlement intérieur est disponible sur notre site Internet : **www.thermador-groupe.fr**
- Identifier et gérer les possibles conflits d'intérêts et liens d'affaires entre les administrateurs, le groupe Thermador et les actionnaires. **Aucun conflit d'intérêts n'a été identifié** (le seul lien d'affaires identifié représente un montant d'achats de 2 600 € à Groupe LDLC).
- Confirmer le **processus de succession** en cas d'accident ou d'indisponibilité brutale du P.-D.G. Le principe d'un **conclave** pouvant se tenir au sein du Comex a été validé par les administrateurs. Le règlement intérieur du conclave est disponible sur le site Internet du groupe (voir page 32).
- Proposer de nouveaux administrateurs dans le cadre des mandats arrivant à échéance.
- Auto-évaluer le fonctionnement du Conseil d'Administration par un questionnaire écrit et produire une synthèse des réponses des administrateurs. En 2022, cette auto-évaluation a été confiée à un administrateur indépendant, Olivier Villemonte de la Clergerie.
- Après avoir pris connaissance des conclusions du comité des rémunérations et des nominations, modifier les salaires mensuels de Patricia Mavigner et Guillaume Robin, et établir la partie variable de la rémunération de Patricia Mavigner et Guillaume Robin (cf. page 39).
- Après avoir pris connaissance des conclusions du comité des rémunérations et des nominations, définir le montant refacturé de la rémunération de Lionel Monroe.
- Autoriser le versement de rémunérations allouées à Karine Gaudin, Caroline Meignen, Laurence Paganini, Janis Rentrop, Olivier Villemonte de la Clergerie, Mathilde Yagoubi.
- Augmenter de 4,6 % le montant de la rémunération allouée par séance de Conseil d'Administration sous réserve de leur présence et proposer de porter l'enveloppe maximum de rémunérations allouées à 190 000 euros.
- Entériner la stabilité des loyers à compter du 1er janvier 2023.
- En juillet 2022, le conseil d'administration s'est réuni en comité stratégique pour passer en revue les objectifs et stratégies des filiales. Il est convenu que ce comité stratégique se réunisse tous les deux ans.

Le taux de présence physique des administrateurs aux séances du conseil a été de 98,8 %.

Nous remercions chaleureusement nos administrateurs pour leur implication exemplaire et pour le travail additionnel fourni au sein des comités.

TAUX DE PRÉSENCE DES ADMINISTRATEURS = 98,8 %

Conseil d'Administration du 8 décembre 2022.

2.4 COMITÉ D'AUDIT

En conformité avec la recommandation n° 6 du Code Middlenext, le Conseil a décidé de constituer un comité d'audit à partir de 2018. Il a été institué le 25 juillet 2018, à l'occasion de l'arrêté des comptes semestriels.

Le comité d'audit se réunit deux à quatre fois par an, sur convocation de sa Présidente ou à la demande du Président du Conseil d'Administration pour traiter des procédures d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes d'information et du contrôle des informations comptables et financières périodiques.

En 2022, le comité s'est réuni 3 fois avec un taux de présence de 100 %, pour une durée entre 2 et 3 heures. Le comité d'audit comprend trois membres, dont deux sont réputés indépendants au sens du code de gouvernement d'entreprise et présentent des compétences particulières en matière comptable, financière et/ou de communication dans une entreprise cotée.

Le comité d'audit est constitué de deux membres, Karine Gaudin (Présidente et administratrice indépendante) et Olivier Villemonte de la Clergerie (membre indépendant). Lionel Monroe (administrateur non libre d'intérêts) est invité permanent.

Le comité d'audit entend, en sa qualité de directeur financier, la Directrice Générale Déléguée en charge des finances et des systèmes d'information, le Contrôleur Financier, et tout autre salarié du Groupe dont les fonctions portent ou contribuent au contrôle interne. Les membres du comité d'audit reçoivent les conclusions des travaux des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires et annuels. Pour l'exercice de sa mission, il a accès à toutes les informations, documents et peut auditionner tout responsable de la société. Le comité d'audit rend compte de ses missions au Conseil d'Administration.

Le comité d'audit s'est réuni le 15 février 2022 et a couvert les sujets suivants :

- L'examen des comptes annuels consolidés et sociaux 2021.
- La présentation par les commissaires aux comptes de la synthèse de leurs travaux ainsi que leur approche d'audit.
- La revue de l'attestation de l'Organisme tiers indépendant relative au rapport RSE.
- Un point sur la qualité des processus d'arrêté des comptes.

Le comité s'est réuni le 26 juillet 2022 pour traiter des sujets suivants :

- L'examen des comptes semestriels au 30 juin 2022.
- La présentation par les Commissaires aux Comptes de la synthèse des travaux.
- Les principales zones de risques et l'efficacité de notre contrôle interne.
- La revue du dispositif et des alertes dans le cadre de la lutte contre la corruption.
- Les sujets de revue de procédures à réaliser par nos Commissaires aux Comptes dans le cadre de leur revue intérimaire.

Lionel Monroe et Olivier Villemonte de la Clergerie.

Le comité s'est réuni le 7 octobre 2022 pour échanger sur les sujets suivants :

- La situation au 30 septembre 2022 présentée par la direction financière.
- Les options et arrêtés comptables de l'exercice et des évolutions réglementaires.
- La revue du dispositif anticorruption avec le suivi des actions de formation des salariés, l'évaluation des tiers et le déploiement de notre charte d'achats responsables.
- Les principales zones de risques et le système de contrôle interne.

Les comptes sont présentés au comité d'audit. Ils sont établis en filiale par nos services comptables et supervisés par les Directions Administratives ayant souvent une expérience de plusieurs années en cabinet d'audit ou en cabinet d'expertise comptable.

L'ensemble des comptes de nos filiales est audité par un Commissaire aux Comptes.

Les comptes sont ensuite contrôlés et consolidés par la Directrice Générale Déléguée en charge des finances de Thermador Groupe et le pôle finance. Les comptes de Thermador Groupe sont audités par nos deux Commissaires aux Comptes : Mazars et Cabinet Royet.

Par ailleurs, l'A.M.F. procède à ses propres contrôles. Nous avons déjà, à ce stade, trois étages de contrôle, dont un (les Commissaires aux Comptes) indépendant de la société. C'est le Conseil d'Administration qui doit, après les contrôles, se porter garant devant l'Assemblée Générale des actionnaires qui est l'organe juridiquement souverain.

100 % DE PRÉSENCE LORS DES COMITÉS D'AUDIT

2.5 COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

2.5.1 – Composition du comité

Administrateurs

Mathilde Yagoubi - Présidente et administratrice indépendante.

Laurence Paganini - membre du comité, administratrice indépendante et Présidente du comité des rémunérations et des nominations.

Olivier Villemonte de la Clergerie - membre du comité, administrateur indépendant et membre du comité d'audit.

Bertrand Chevalier - membre du comité, administrateur représentant les salariés.

Invités permanents :

Caroline Desplats - Directrice Développement Durable, Thermador Groupe.

Patricia Mavigner - D.G. Déléguée, Thermador Groupe.

Nicolas Klein - Chargé de missions Développement Durable, Thermador Groupe.

Yves Ruget - D.G. de la filiale Thermador.

2.5.2 – Objectifs et rôle du comité

Le comité a pour mission générale d'assister le Conseil d'Administration dans le suivi des questions relatives à la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) afin que le groupe Thermador anticipe au mieux les opportunités, risques et enjeux qui y sont associés. Les travaux du comité doivent faciliter les décisions du Conseil d'Administration en matière de développement durable. Les décisions et la responsabilité reviennent aux administrateurs, au comité et dirigeants exécutifs.

Dans la continuité des travaux réalisés en 2021, le comité s'est attaché en 2022 à surveiller l'atteinte des objectifs chiffrés indiqués dans la feuille de route RSE du groupe (présentés en partie 1.12 Nos chiffres clés extra-financiers) et à coordonner ses travaux avec le comité des rémunérations et des nominations.

2.5.3 – Synthèse des travaux réalisés en 2022

Réunions et formations

Réunions du comité du développement durable

Le comité s'est réuni quatre fois en 2022 : le 24 janvier, le 15 février, le 18 juillet et le 19 octobre. Le taux de présence des membres au comité est de 100%.

Outre les réunions du comité, sa Présidente a également pu assister aux groupes de travail RSE organisés par Middlenext pour le compte du groupe le 7 mars, le 20 juin, le 12 septembre, le 12 octobre 2022. Patricia Mavigner, Caroline Desplats et Nicolas Klein ont également participé à tour de rôle à l'ensemble de ces groupes de travail.

Formations des membres du comité

La Présidente a suivi une formation de 11 jours chez Middlenext en 2022. Elle a également débuté une Certification RSE et Transformation des entreprises à Sciences Po Paris en octobre 2022. Cette formation est d'une durée de 12 jours et se termine en juin 2023.

Laurence Paganini, membre du comité et Présidente du comité des rémunérations et des nominations a participé à la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) et a suivi une formation à cette occasion.

Olivier Villemonte de la Clergerie, administrateur indépendant et Directeur Général du groupe LDLC également très engagé en matière de RSE, suivra une formation de 2 jours (« Enjeux planétaires et stratégie de durabilité de l'entreprise ») avec les autres dirigeants du groupe Thermador en mars 2023.

L'ensemble des membres continuera à se former régulièrement au cours de l'année 2023.

Réalisations

En 2022, le comité a eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres : Bertrand Chevalier, administrateur représentant des salariés en tant que membre permanent, et Caroline Desplats, Directrice Développement Durable du groupe et membre invitée.

Le comité a souligné le travail important réalisé par l'ensemble des équipes opérationnelles du groupe Thermador sur les enjeux de développement durable et l'implication réelle des dirigeants du groupe.

Concernant ses travaux, le comité s'est particulièrement attaché à suivre la mise en place de plans d'action au sein des filiales permettant la mise en œuvre effective de la feuille de route RSE annoncée en 2021 par le groupe. Le comité a porté une attention particulière à l'adéquation entre la feuille de route RSE et la stratégie globale du groupe. La performance sur les objectifs chiffrés du groupe a été challengée à deux reprises par le comité, sur les résultats à N-1, puis sur les résultats à fin septembre.

Dans la continuité de 2021, le comité a notamment suivi avec attention les travaux réalisés sur la mesure du scope 3 des émissions de CO_2 par un prestataire spécialisé ainsi que les résultats des bilans carbone réalisés par certaines filiales et les plans d'action associés. La définition d'un objectif chiffré sur le scope 3 interviendra en 2023, tout comme la définition d'objectifs et d'une stratégie associée concernant l'impact des activités du groupe sur la biodiversité.

En matière de gouvernance et conformité, le comité a pu suivre la mise en conformité du groupe vis-à-vis de la législation et des réglementations qui lui sont applicables. En particulier, l'application de la loi ELAN et ses conséquences pour le groupe, notamment en matière financière, ont été challengées par le comité. Le comité a également pu veiller à la bonne prise en compte des enjeux par l'équipe opérationnelle du passage de la DPEF à la CSRD à venir (applicable en 2025 sur les chiffres 2024). Ainsi, le comité veillera en 2023 à accentuer la coordination de ses travaux avec le comité d'Audit et le comité des rémunérations et des nominations.

Sur le volet social, le comité a pu s'entretenir avec les représentants du CSE d'une filiale du groupe et échanger avec ces derniers sur les préoccupations des salariés. Cet échange a permis au comité de mieux comprendre la perception des sujets relatifs au développement durable par les salariés et de proposer des pistes de travail afférentes. Enfin, le comité porte une attention spéciale sur les objectifs chiffrés afférents à l'égalité professionnelle et à la mise en œuvre d'actions concrètes spécifiques au sein du groupe.

2.6 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

2.6.1 – Le comité des rémunérations et des nominations

En conformité avec la recommandation du Code Middlenext, le Conseil d'Administration a institué un comité des rémunérations le 27 novembre 2020 et élargi ses missions aux nominations dès 2022.

Le comité a pour mission de réaliser un travail préparatoire et de faciliter les décisions du Conseil d'Administration, s'agissant :

- Des différents constituants de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Thermador Groupe.
- Des rémunérations allouées aux administrateurs : leur enveloppe et leur répartition.
- Des pratiques de rémunérations globales et de leur conformité aux réglementations en vigueur et codes de gouvernance.
- De la nomination ou du renouvellement des membres du Conseil d'Administration, de la composition des comités du Conseil d'Administration.
- De la nomination du Président-Directeur Général et des directeurs généraux délégués de Thermador Groupe.
- De veiller à ce qu'un processus de succession du dirigeant soit en permanence opérationnel.

Les décisions légales reviennent au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale des actionnaires.

En 2022, le comité des rémunérations et des nominations s'est réuni trois fois durant 3 heures, avec un taux de présence à 100 %, et préalablement à toute réunion du Conseil d'Administration se prononçant sur la fixation de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux, sur la répartition de l'enveloppe relative à la rémunération des administrateurs ou sur des changements dans la composition du Conseil d'Administration et des comités. Le comité comprend 4 membres : Mesdames Laurence Paganini (Présidente du comité et administratrice indépendante), Caroline Meignen (administratrice indépendante), et Noémie Gonin (administratrice salariée) puis Marion Granger (administratrice salariée) à partir du 5 avril 2022, et Monsieur Janis Rentrop (administrateur non libre d'intérêt). Les membres du comité ont disposé d'une information complète et régulièrement mise à jour.

Le Président et les membres du comité sont proposés par le président du Conseil d'Administration et désignés par le Conseil d'Administration parmi ses membres et en considération de leur indépendance, de leur expérience et de leur compétence. Le comité des rémunérations et des nominations rend compte de ses travaux au Conseil d'Administration.

Le comité s'est réuni le 14 janvier 2022 et a couvert les sujets suivants :

- Évolution du comité des rémunérations en comité des rémunérations et des nominations à compter de 2022.
- Politique des rémunérations 2021 et 2022 : supervision finale de la rédaction du document d'enregistrement universel 2021.
- Recommandation concernant l'éventuelle rémunération de l'administrateur salarié.

Le comité s'est réuni le 22 septembre 2022 et a couvert les sujets suivants :

1) Gouvernance 2023

- Séparation éventuelle de la rémunération fixe de Lionel Monroe, au titre de son mandat de D.G délégué de Thermador Groupe, de sa rémunération au titre de son mandat de D.G de Syveco. Cela donnera lieu à une résolution à l'Assemblée Générale 2023.
- Augmentation éventuelle du nombre d'administrateurs indépendants à plus de 50% du total hors administrateurs salariés.
- Séparation éventuelle des mandats de Président et de D.G. du groupe et étude d'une alternative avec la nomination d'un administrateur référent.
- Ajout d'un paragraphe dans le Document d'Enregistrement Universel 2022 sur le rôle et la place des administrateurs salariés au sein du Conseil d'Administration.
- Mandat d'administrateurs arrivant à échéance en avril 2023.
- Évolution de la composition du Comité d'Audit.

2) Rémunération 2022/2023

- Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux pour 2023 en se basant sur les pratiques historiques du groupe et sur la comparaison avec des sociétés cotées de tailles similaires.
- Critères de rémunération variable annuelle 2023 pour les dirigeants mandataires sociaux de Thermador Groupe Guillaume Robin et Patricia Mavigner (ex ante).
- Étude de la faisabilité et de la mise en place éventuelle d'un système de rémunération variable pluriannuelle.
- Échanges sur la rémunération attribuable aux dirigeants mandataires sociaux au titre de l'exercice 2022 (ex post).

Le comité s'est réuni le 7 décembre 2022 et a couvert les sujets suivants :

- Finalisation des propositions concernant les modalités de la rémunération variable des dirigeants mandataires sociaux pour 2023.
- Examen de l'enveloppe des primes de fin d'année 2022 dans les filiales et des décisions concernant les primes de fin d'année 2022 et les salaires des dirigeants des filiales pour 2023.
- Examen concernant les primes de fin d'année 2022 pour les dirigeants mandataires sociaux de Thermador Groupe.
- Examen des propositions de modifications concernant les rémunérations fixes et prestations mensuelles pour les dirigeants mandataires sociaux de Thermador Groupe pour l'année 2023.
- Discussion sur les rémunérations allouées aux administrateurs concernant le montant par conseil pour 2023 ainsi que les montants alloués pour les comités (audit, rémunérations et nominations et développement durable).
- Examen de la proposition du plan d'abondement au plan d'épargne entreprise au titre de 2023.
- Travail sur le document d'enregistrement universel 2022 : rédaction/actualisation des sujets concernant le comité des rémunérations et des nominations.
- Revue du calendrier des réunions du comité pour 2024.
- Formation des membres du comité en 2023.
- Proposition de confirmation du processus de succession en cas d'accident ou d'indisponibilité brutale du P.-D.G.

2.6 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

2.6.2 – Politique des rémunérations

Généralités

Une fois par an, au mois de décembre, le Conseil d'Administration prend connaissance des conclusions du comité des rémunérations et des nominations pour faire le point sur les salaires des dirigeants - partie fixe et partie variable – et sur les décisions définitives pour les directeurs généraux des filiales appartenant aux conseils d'administration ou à l'associé unique des filiales concernées.

En 2022, le montant total des rémunérations brutes et avantages de toute nature, directs ou indirects, pour chaque mandataire social au sein du groupe (société consolidante et sociétés contrôlées incluses, au sens des articles L233-3 et L233-16 du Code du Commerce) alloué au titre de l'exercice aux membres du Conseil d'Administration en raison de leur fonction s'élève à 1 440,4 K€ répartis comme mentionné page 45. Parmi ces dirigeants, seul Philippe Bories bénéficie d'avantages en nature (voiture de fonction). Comme tous les salariés du groupe, les dirigeants mandataires sociaux ont droit à un abondement s'ils investissent dans le FCPE Thermador. L'abondement maximum a été de 2 400 euros en 2022. Ceux qui respectent les conditions énoncées par leur société pour bénéficier du forfait de mobilité durable pourront toucher à ce titre jusqu'à 700 euros par an.

Seuls les administrateurs indépendants bénéficient d'une rémunération au titre de leur fonction d'administrateur (voir 2.6.5 Rémunérations allouées).

Conformément à la loi, la partie variable de la rémunération de Guillaume Robin et Patricia Mavigner ne sera versée qu'après l'approbation de l'Assemblée Générale (résolutions n°7 et 8).

La politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux reflète les responsabilités et les performances de ces derniers, les résultats du groupe Thermador ainsi que ses perspectives d'avenir.

Elle est basée sur les principes suivants :

- Maintien de la cohésion sociale.
- Cohérence avec les objectifs, les stratégies mises en œuvre et les résultats obtenus aussi bien financiers qu'extra-financiers.
- Équilibre et transparence des critères de rémunération.
- Comparabilité avec des sociétés de taille similaire.

Elle inclut une partie fixe et une partie variable qui sont toutes les deux liées à un développement durable du groupe Thermador. Toutes les composantes de la rémunération sont structurées de sorte qu'elles soient raisonnables, et qu'elles évitent des prises de risques démesurées. Sa partie variable, très significative, vise à gratifier l'atteinte des objectifs ou diminuer les coûts dans le cas contraire.

Chacun des dirigeants mandataires sociaux a la possibilité de revoir à la baisse le montant proposé pour la partie variable de sa rémunération.

Principes de la rémunération variable.

Les principes et la structure ont été adoptés à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

La rémunération variable annuelle :

- Est arrêtée une fois par an en fin d'année par le Conseil d'Administration, après avis du comité des rémunérations et des nominations. Les décisions définitives pour les directeurs généraux des filiales appartiennent aux conseils d'administration ou à l'associé unique des filiales concernées.
- Est octroyée sous conditions de performance comprenant des critères économiques quantifiables et concernant le développement durable (quantifiable à partir de 2022) ainsi que des critères managériaux déterminés par avance de manière précise et objective par le Conseil d'Administration, après avis du comité des rémunérations et des nominations.
- Est établie sur la base d'une cible, du résultat opérationnel consolidé, et du niveau d'accomplissement d'objectifs extra-financiers, sans minimum ni plancher garanti.
- Est limitée puisque sa hausse ne peut excéder celle du résultat opérationnel consolidé à périmètre constant.
- Est plafonnée à 100 % de la rémunération fixe annuelle.

2.6.2.1. Rémunération des dirigeants mandataires sociaux au titre de l'exercice 2022.

La partie fixe de la rémunération de Guillaume Robin, de Patricia Mavigner et de Lionel Monroe a été augmentées de 3 %.

La partie variable cible des dirigeants mandataires sociaux en 2022 est constituée de :

- Part économique, quantifiable, établie par rapport au principal objectif financier de Thermador Groupe, à savoir le résultat opérationnel consolidé : 60 % de la rémunération annuelle variable totale.
- Part développement durable (quantitatif) établie par référence à des objectifs de Thermador Groupe (objectifs extra-financiers quantitatifs) : 20 % de la rémunération variable totale.
- Part managériale individuelle, déterminée en fonction d'objectifs annuels spécifiques (objectifs extra-financiers qualitatifs) : 20 % de la rémunération variable totale.

Le poids des critères quantifiables est de 80%.

Lionel Monroe ne bénéficie pas de rémunération variable au titre de sa fonction de directeur général délégué de Thermador Groupe. Lionel Monroe, en sa qualité D.G. de Syveco, est évalué sur le résultat opérationnel de cette filiale et sur 8 critères qualitatifs correspondant à la définition de poste de dirigeant de filiale (voir paragraphe 2.6.2.3.).

Rémunération variable 2022 pour le Président-Directeur Général Guillaume Robin :

La partie fixe s'élève à 207,87 K€ euros sur l'année 2022.

1. Critère économique : 61% de la rémunération variable.

C'est un pourcentage du résultat opérationnel consolidé à périmètre constant 2022 et dont la cible représente 60% de la rémunération variable totale :

0,119% x 78 676 000 € = 93 860 € au titre de l'année 2022.

2. Critères développement durable (quantitatifs) : 22% de la rémunération variable.

Le point d'étape 2022 de la feuille de route « développement durable » du groupe montre que nous sommes en bonne voie pour réaliser nos objectifs 2030 (voir page 21), avec un taux de réalisation moyen de 118,7%.

Montant de la prime = 33 766 €.

3. Critères managériaux individuels : 17% de la rémunération variable

Le Conseil a validé une atteinte à 90% soit 26 192 € au titre de l'année 2022.

Excellente année pour Thermador Groupe sur tous les plans. Sous l'impulsion de son Président-Directeur Général Guillaume Robin, le groupe est très en avance sur ses ambitions de croissance et affiche un peu de retard dans le déploiement de la transformation digitale.

Critère 1 : Énoncé, respect et mise en œuvre de la stratégie

- Beaucoup d'efforts ont été faits sur l'énoncé, le respect de la stratégie de l'entreprise. Le Conseil souligne également la démarche réalisée avec les filiales pour présenter la stratégie au Conseil d'Administration.
- Le Conseil note la qualité de la transformation digitale du groupe (évolution logistique majeure vers plus d'automatisation dans la filiale FGinox) même s'il y a eu quelques retards.
- Ainsi que la qualité de l'arrimage des acquisitions déjà réalisées avec de très bons résultats enregistrés chez Sodeco Valves (acquisition réalisée 2017).
- Sous l'impulsion du P.-D.G., le groupe a connu une forte croissance, dans un contexte de crise : prise de parts de marché, acquisition du fonds de commerce d'AFY et de la société DPI.
- A noter dans les innovations une très forte croissance de Thermador sur le marché des chauffe-eau solaires avec deux fournisseurs européens.

Critère 2 : Image-réputation de l'entreprise

Le Conseil souligne le gros travail de communication réalisé auprès des parties prenantes (collaborateurs, actionnaires individuels, investisseurs, agences de notation, fournisseurs...).

En particulier :

- Auprès des actionnaires individuels représentant 40,4 % du capital qui reçoivent notamment les lettres d'actionnaires, le DEU, une invitation pour se rendre au salon Investir Day où Thermador a un stand, une invitation à l'Assemblée Générale à partir d'une action détenue,
- Auprès des investisseurs institutionnels avec la participation à des salons, webconférences et road shows (voir pages 56 et 57).

Tout ce travail a été récompensé : Thermador Groupe a été désigné Lauréat 2022 des Trophées relations investisseurs et communication financière dans la catégorie meilleures relations investisseur pour une valeur moyenne.

Les différentes composantes de la partie variable de la rémunération conduisent à un montant total de 153 818 euros, ramené à 150 364 euros pour que sa variation ne dépasse pas celle de l'augmentation du résultat opérationnel consolidé à périmètre constant (+7,48%).

Enfin, par souci de cohérence et de cohésion avec les dirigeants de filiale, Guillaume Robin a souhaité ramener sa rémunération variable au titre de 2022 à un montant de **146 800 euros**, soit une augmentation de 4,9% par rapport à 2021.

Grille d'interpolation de la rémunération variable 2022 de Guillaume Robin

		Grille d'interpolation			
		Min	Cible	Max	Réalisé
Indicateurs financiers (quantitatif)					
Pourcentage du résultat opérationnel	**En % de la rémunération fixe**	0%	**42%**	60%	**60%**
	Montant	0 €	**87 305 €**	124 722 €	**93 860 €**
	Valeur de l'indicateur	0%	100%	143%	108%
Indicateurs développement durable (quantitatif)					
Taux d'atteinte de la feuille de route développement durable (calculée sur un index relatif aux chiffres clés extra-financiers. page 21 DEU 2022)	**En % de la rémunération fixe**	0%	**14%**	20%	**16,2%**
	Montant	0 €	**29 102 €**	41 574 €	**33 766 €**
	Valeur de l'indicateur	80%	100%	150%	118,7%
Indicateurs managériaux (qualitatif)					
Énoncé, respect et mise en œuvre de la stratégie (Transformation digitale, innovation/position concurrentielle, intégration acquisitions)	**En % de la rémunération fixe**	0%	**7%**	10%	**5,6%**
	Montant	0 €	**14 551 €**	20 787 €	**11 641 €**
	Valeur de l'indicateur	0%	100%	143%	80%
Image-réputation de l'entreprise /dialogue avec les parties prenantes	**En % de la rémunération fixe**	0%	**7%**	10%	**7,0%**
	Montant	0 €	**14 551 €**	20 787 €	**14 551 €**
	Valeur de l'indicateur	0%	100%	143%	100%
Sous-total indicateurs managériaux (qualitatif)	**En % de la rémunération fixe**	0%	14%	20%	**12,6%**
	Montant	0 €	29 102 €	41 574 €	**26 192 €**
	Valeur de l'indicateur	0%	100%	143%	90%
TOTAL	**TOTAL variable en % de la rémunération fixe**	**0%**	**70%**	**100%**	**74%**
	Montant	**0 €**	**145 509 €**	**207 870 €**	**158 818 €**
Plafond : la hausse du variable ne peut excéder celle du résultat opérationnel consolidé à périmètre constant					**150 364 €**
Pour des raisons de cohérence et de cohésion avec les dirigeants de filiale, Guillaume Robin a souhaité ramener son variable au titre 2022 à un montant de :					**146 800 €**

2.6 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Rémunération variable 2022 pour la Directrice Générale Déléguée Patricia Mavigner :

La partie fixe s'élève à 151,32 K€ sur l'année 2022.

1. Critère économique : 61,6% de la rémunération variable.

C'est un pourcentage du résultat opérationnel consolidé à périmètre constant 2022 et dont la cible représente 60% de la rémunération variable totale :

0,097% x 78 676 000 € = 76 080 € au titre de l'année 2022.

2. Critères développement durable (quantitatifs) : 21,1% de la rémunération variable.

Le point d'étape 2022 de la feuille de route « développement durable » du groupe montre que nous sommes en bonne voie pour réaliser nos objectifs 2030 (voir page 21), avec un taux de réalisation moyen de 118,7%.

Montant de la prime = 26 096 €.

3. Critères managériaux individuels : 17,2% de la rémunération variable.

Le Conseil a validé une atteinte à 90% soit 21 245 K€ au titre de l'année 2022.

Critère 1 : Communication financière et qualité du dialogue avec les parties prenantes (collaborateurs, actionnaires individuels, investisseurs, agences de notation…), conformité (RGPD, anti-corruption, réglementation boursière)

Le Conseil souligne le gros travail de communication réalisé auprès des parties prenantes (collaborateurs, actionnaires individuels, investisseurs, agences de notation, fournisseurs…).

En particulier :

- Auprès des actionnaires individuels représentant 40,4 % du capital qui reçoivent notamment les lettres d'actionnaires, le document d'enregistrement universel, une invitation pour se rendre au salon Investir Day où Thermador a un stand, une invitation à l'Assemblée Générale dès une action détenue,
- Auprès des investisseurs institutionnels avec la participation à des salons, webconférences et road shows (voir p. 56 et 57).
- Par ailleurs : un gros travail a été réalisé pour le déploiement de la RGPD en filiale avec la présentation d'une plateforme pour la dématérialisation du process de conformité RGPD (atteinte à 100% du nombre de personnes formées à l'objectif). Pour l'Anti-corruption, le Conseil souligne la mise en place de la plateforme EQS et la poursuite de la formation des collaborateurs.

Critère 2 : Efficacité, sécurisation des systèmes d'information du Groupe, poursuite de la transformation digitale dans le respect du schéma directeur, gestion de la SCI Thely).

- Le Conseil souligne la réalisation d'un certain nombre de projets prioritaires dans l'année : mise en place de la logistique dans la filiale FGinox, réalisation de la fusion Dipra-Rousseau, mesures prises pour accroître la sécurité IT (aucun incident majeur pendant l'année), déploiement progressif de l'e-commerce dans les filiales même si moins rapide que prévu.
- Mise en place d'une nouvelle organisation des systèmes d'information qui a permis la formation et la montée en compétence des équipes.
- Le Conseil note également les excellents résultats de la SCI Thely : chiffre d'affaires, résultat net et rentabilité en forte hausse. L'année 2022 a été chargée en réalisations : déménagement des filiales Axelair et FGinox, réalisation d'audits énergétiques dans les filiales, mise en place de solutions pour baisser la consommation d'énergie.

Les différentes composantes de la partie variable de la rémunération conduisent à un montant total de 123 421 euros, ramené à 122 849 euros pour que sa variation ne dépasse pas celle de l'augmentation du résultat opérationnel consolidé à périmètre constant (+7,48%).

Enfin, par souci de cohérence et de cohésion avec les dirigeants de filiale, Patricia Mavigner a souhaité ramener sa rémunération variable au titre de 2022 à un montant de **119 900 euros**, soit une augmentation de 4,9% par rapport à 2021.

Grille d'interpolation de la rémunération variable 2022 de Patricia Mavigner

		Grille d'interpolation			
		Min	Cible	Max	Réalisé
Indicateurs financiers (quantitatif)					
Pourcentage du résultat opérationnel	**En % de la rémunération fixe**	0%	**46,8%**	60%	**50,3%**
	Montant	0 €	**70 818 €**	90 792 €	**76 080 €**
	Valeur de l'indicateur	0%	100%	128%	107%
Indicateurs développement durable (quantitatif)					
Taux d'atteinte de la feuille de route développement durable (calculée sur un index relatif aux chiffres clés extra-financiers. page 21 DEU 2022)	**En % de la rémunération fixe**	0%	**15,6%**	20,0%	**16,3%**
	Montant	0 €	**23 606 €**	30 264 €	**26 096 €**
	Valeur de l'indicateur	80%	100%	150%	118,7%
Indicateurs managériaux (qualitatif)					
Communication financière, qualité du dialogue (collaborateurs, actionnaires individuels, investisseurs, agence de notation…), conformité (RGPD, anti-corruption, réglementation boursière)	**En % de la rémunération fixe**	0%	**7,8%**	10,0%	**7,8%**
	Montant	0 €	**11 803 €**	15 132 €	**11 803 €**
	Valeur de l'indicateur	0%	100%	128%	100%
Efficacité, sécurisation des systèmes d'information du groupe, poursuite de la transformation digitale au respect du schéma directeur, gestion de SCI Thely	**En % de la rémunération fixe**	0%	**7,8%**	10,0%	**6,2%**
	Montant	0 €	**11 803 €**	15 132 €	**9 442 €**
	Valeur de l'indicateur	0%	100%	128%	80%
Sous-total indicateurs managériaux (qualitatif)	**En % de la rémunération fixe**	0%	**15,6%**	20%	**14,0%**
	Montant	0 €	**23 606 €**	30 264 €	**21 245 €**
	Valeur de l'indicateur	0%	100%	128%	90,0%
TOTAL	**TOTAL variable en % de la rémunération fixe**	**0%**	**78%**	**100%**	**82%**
	Montant	**0 €**	**118 030 €**	**151 320 €**	**123 421 €**
Plafond : la hausse du variable ne peut excéder celle du résultat opérationnel consolidé à périmètre constant					**122 849 €**
Pour des raisons de cohérence et de cohésion avec les dirigeants de filiale, Patricia Mavigner a souhaité ramener son variable au titre 2022 à un montant de :					**119 900 €**

2.6.2.2. Rémunération des dirigeants mandataires sociaux Guillaume Robin et Patricia Mavigner au titre de l'exercice 2023

Sur la proposition du comité des rémunérations et des nominations, le Conseil d'Administration souhaite maintenir la structure de la rémunération de l'exercice précédent pour les dirigeants mandataires sociaux Guillaume Robin et Patricia Mavigner.

Ainsi, la structure de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux Guillaume Robin et Patricia Mavigner en 2023 serait comme suit :

Partie fixe : augmentation de 4,6%, soit 217 490 € pour Guillaume Robin et 158 340 € pour Patricia Mavigner.

Partie variable : plafonnée à 100% de la rémunération annuelle, son augmentation ne peut excéder l'augmentation du résultat opérationnel consolidé à périmètre constant.

Ainsi la répartition des critères pour Guillaume Robin et Patricia Mavigner serait la suivante :

- Part économique, quantifiable, établie par rapport aux principaux objectifs financiers de Thermador Groupe, à savoir le résultat opérationnel consolidé : 60% de la rémunération annuelle variable totale.
- Part développement durable quantifiable, établie par référence à des objectifs de Thermador Groupe (objectifs extra-financiers quantitatifs) : 20% de la rémunération variable totale.
- Part managériale individuelle, déterminée en fonction d'objectifs annuels spécifiques détaillés (objectifs extra-financiers qualitatifs) : 20% de la rémunération variable totale.

Le poids des critères quantifiables est de 80%.

Le Conseil souligne qu'il souhaite proposer un système qui corresponde aux attentes de transparence et de quantification exprimées par les parties prenantes. Ainsi, les objectifs attendus liés aux indicateurs extra-financiers peuvent rester confidentiels ex ante et seront révélés ex post. Une grille d'interpolation est créée afin que les paliers pour les différents indicateurs soient connus et chiffrés.

1. Critère économique :

Pour Guillaume Robin et Patricia Mavigner : 60% de la rémunération annuelle variable totale.

C'est un pourcentage du résultat opérationnel consolidé (voir tableau page 44).

2. Critère « Développement Durable » (critère extra-financier quantitatif) :

Le comité des rémunérations et des nominations souligne l'importance de la coopération avec le comité du développement durable (CDD).

Pour Guillaume Robin et Patricia Mavigner : 20% de la rémunération annuelle variable totale basés sur le taux d'atteinte de la feuille de route « développement durable » du groupe Thermador.

La feuille de route est constituée des critères clés extra-financiers quantifiables concernant la gouvernance, l'humain, l'environnement et le sociétal (DEU 2022 page 21).

3. Critères managériaux (critères extra financiers qualitatifs) :

Pour Guillaume Robin et Patricia Mavigner : 20% de la rémunération annuelle variable totale.

Pour Guillaume Robin :

Critère 1 : énoncé, respect et mise en œuvre de la stratégie avec comme indicateurs : la poursuite de la transformation digitale du groupe, la qualité de l'arrimage des acquisitions déjà réalisées, les initiatives visant à promouvoir l'innovation et la position concurrentielle du Groupe.

Critère 2 : image-réputation de l'entreprise avec comme indicateur : la qualité du dialogue avec les parties prenantes (collaborateurs, actionnaires individuels, investisseurs, agences de notation, fournisseurs...).

Pour Patricia Mavigner :

Critère 1 : communication financière, qualité du dialogue (collaborateurs, actionnaires individuels, investisseurs, agences de notation...), conformité (RGPD, anti-corruption, réglementation boursière).

Critère 2 : efficacité, sécurisation des systèmes d'information du Groupe, poursuite de la transformation digitale dans le respect du schéma directeur informatique, gestion de la SCI Thely.

2.6.2.3. Rémunération du dirigeant mandataire social Lionel Monroe au titre de l'exercice 2023

Sur la proposition du comité des rémunérations et des nominations, le Conseil d'Administration fait évoluer les modalités de la rémunération du dirigeant mandataire social Lionel Monroe en 2023 comme suit : Thermador Groupe le rémunérera directement, à hauteur de 40 950 €, pour la part de sa rémunération fixe annuelle correspondant à son mandat de Directeur Général Délégué de Thermador Groupe. Lionel Monroe ne bénéficiera pas de rémunération variable au titre de ce mandat. Sa rémunération variable est rattachée et attribuée au titre de son mandat de D.G. de Syveco. Lionel Monroe, en sa qualité de D.G. de Syveco, est évalué sur 8 critères qualitatifs correspondant à la définition de poste de dirigeant de filiale (voir paragraphe suivant).

2.6.2.4. Rémunération des dirigeants mandataires sociaux des filiales commerciales au titre de l'exercice 2023

Par souci de simplicité, la partie variable de la rémunération des dirigeants des sociétés commerciales du groupe a toujours été fortement liée au résultat d'exploitation de l'entreprise sous leur direction. En 2021, nous avons fait évoluer leurs fiches de mission pour intégrer des critères extra-financiers qui peuvent se résumer ainsi.

- Communication
  - Au sein de la société dirigée
  - Au sein du groupe
- Ressources humaines
- Protection de l'environnement
- Objectifs et Stratégies
- Relations clients
- Relations fournisseurs
- Conformité
  - Interne
  - Externe
- Reporting
  - Indicateurs financiers
  - Indicateurs extra-financiers

2.6 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Grille d'interpolation de la rémunération variable 2023 de Guillaume Robin

		Grille d'interpolation		
		Min	Cible	Max
Indicateurs financiers (quantitatif)				
Pourcentage du résultat opérationnel	**En % de la rémunération fixe**	0%	**42%**	60%
	Montant	0 €	**91 346 €**	130 494 €
	Valeur de l'indicateur	0%	100%	143%
Indicateurs développement durable (quantitatif)				
Taux d'atteinte de la feuille de route développement durable (calculée sur un index relatif aux chiffres clés extra-financiers. page 21 DEU 2022)	**En % de la rémunération fixe**	0%	**14%**	20%
	Montant	0 €	**30 449 €**	43 498 €
	Valeur de l'indicateur	80%	100%	150%
Indicateurs managériaux (qualitatif)				
Énoncé, respect et mise en œuvre de la stratégie (Transformation digitale, innovation/position concurrentielle, intégration acquisitions)	**En % de la rémunération fixe**	0%	**7%**	10%
	Montant	0 €	**15 224 €**	21 749 €
	Valeur de l'indicateur	0%	100%	143%
Image-réputation de l'entreprise /dialogue avec les parties prenantes	**En % de la rémunération fixe**	0%	**7%**	10%
	Montant	0 €	**15 224 €**	21 749 €
	Valeur de l'indicateur	0%	100%	143%
Sous-total indicateurs managériaux (qualitatif)	**En % de la rémunération fixe**	0%	**14%**	20%
	Montant	0 €	30 449 €	43 498 €
	Valeur de l'indicateur	0%	100%	143%
TOTAL	**TOTAL variable en % de la rémunération fixe**	**0%**	**70%**	**100%**
	Montant	**0 €**	**152 243 €**	**217 490 €**

Grille d'interpolation de la rémunération variable 2023 de Patricia Mavigner

		Grille d'interpolation		
		Min	Cible	Max
Indicateurs financiers (quantitatif)				
Pourcentage du résultat opérationnel	**En % de la rémunération fixe**	0%	**46,8%**	60,0%
	Montant	0 €	**74 103 €**	95 004 €
	Valeur de l'indicateur	0%	100%	128%
Indicateurs développement durable (quantitatif)				
Taux d'atteinte de la feuille de route développement durable (calculée sur un index relatif aux chiffres clés extra-financiers. page 21 DEU 2022)	**En % de la rémunération fixe**	0%	**15,6%**	20,0%
	Montant	0 €	**24 701 €**	31 668 €
	Valeur de l'indicateur	80%	100%	150%
Indicateurs managériaux (qualitatif)				
Communication financière, qualité du dialogue (collaborateurs, actionnaires individuels, investisseurs, agence de notation...), conformité (RGPD, anti-corruption, règlementation boursière)	**En % de la rémunération fixe**	0%	**7,8%**	10,0%
	Montant	0 €	**12 351 €**	15 834 €
	Valeur de l'indicateur	0%	100%	128%
Efficacité, sécurisation des systèmes d'information du groupe, poursuite de la transformation digitale au respect du schéma directeur, gestion de SCI Thely	**En % de la rémunération fixe**	0%	**7,8%**	10,0%
	Montant	0 €	**12 351 €**	15 834 €
	Valeur de l'indicateur	0%	100%	128%
Sous-total indicateurs managériaux (qualitatif)	**En % de la rémunération fixe**	0%	**15,6%**	20%
	Montant	0 €	24 701 €	31 668 €
	Valeur de l'indicateur	0%	100%	128%
TOTAL	**TOTAL variable en % de la rémunération fixe**	**0%**	**78%**	**100%**
	Montant	**0 €**	**123 505 €**	**158 340 €**

2.6.3 – Tableau des rémunérations

Les rémunérations correspondent à un mandat social.

Valeurs en milliers d'euros.

Administrateurs opérationnels P.-D.G. et D.G. Délégués	Rémunérations fixes et variables (dues/versées et à verser selon décision de l'Assemblée Générale du 3 avril 2023)								
	Partie fixe annuelle			Partie variable annuelle			Total rémunération annuelle		
	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020
Philippe Bories, Administrateur, Président de Mecafer et de Domac[1]	**173,0**	168,0	166,7	**30,0**	37,0	34,0	**203,0**	205,0	200,7
Jérôme Chabaudie, Administrateur, D.G. d'Aello [2]	**156,7**	152,1	150,8	**51,0**	56,6	36,0	**207,7**	208,7	186,8
Patricia Mavigner, secrétaire du Conseil d'Administration, D.G. déléguée depuis le 1er mai 2016 et invitée permanente du comité du développement durable [4]	**151,3**	146,9	145,6	**119,9**	114,3	91,0	**271,2**	261,2	236,6
Lionel Monroe, Administrateur, membre du comité d'audit et D.G. délégué [3]									
- Rémunération en tant que D.G. de Syveco	**117,5**	119,8	150,8	**73,0**	73,0	61,0	**190,5**	192,8	211,8
- Rémunération en tant que D.G. Délégué de Thermador Groupe	**39,2**	32,3					**39,2**	32,3	
Guillaume Robin [4], P.-D.G.	**207,9**	201,8	200,5	**146,8**	139,9	111,0	**354,7**	341,7	311,5
SOUS-TOTAL	**845,6**	820,9	814,4	**420,7**	420,8	333,0	**1 266,3**	1 241,7	1 147,4
Administrateurs extérieurs	**Rémunérations allouées** (dues et versées)								
Janis Rentrop, membre indépendant du comité des rémunérations et des nominations	**26,5**	19,3	20,1				**26,5**	19,3	20,1
Administrateurs indépendants	**Rémunérations allouées** (dues et versées)								
Olivier Villemonte de la Clergerie, membre indépendant du comité d'audit et du comité du développement durable	**33,2**	25,7	20,1				**33,2**	25,7	20,1
Karine Gaudin, Présidente et membre indépendante du comité d'audit	**26,5**	19,3	22,7				**26,5**	19,3	22,7
Caroline Meignen, membre indépendante du comité des rémunérations et des nominations	**28,2**	20,9	20,1				**28,2**	20,9	20,1
Laurence Paganini, Présidente et membre indépendante du comité des rémunérations et des nominations, membre indépendante du comité du développement durable	**33,2**	25,7	20,1				**33,2**	25,7	20,1
Mathilde Yagoubi, Présidente et membre indépendante du comité du développement durable	**26,5**	20,1	15,9				**26,5**	20,1	15,9
SOUS-TOTAL	**174,1**	131,0	119,0				**174,1**	131,0	119,0
TOTAL	**1 019,7**	**951,9**	**933,4**	**420,7**	**420,8**	**333,0**	**1 440,4**	**1 372,7**	**1 266,4**

Rémunérations des administrateurs opérationnels, P.-D.G. et D.G. Délégués :

(1) Philippe Bories, Président de Mecafer et de Domac a été nommé administrateur lors de l'Assemblée Générale du 4 avril 2022.

(2) Jérôme Chabaudie, D.G. d'Aello a été nommé administrateur lors de l'Assemblée Générale du 4 avril 2022.

(3) Lionel Monroe a été nommé administrateur lors de l'Assemblée Générale du 6 avril 2021. La rémunération variable de Lionel Monroe est basée sur le résultat opérationnel de Syveco se rapportant à son poste de Directeur Général de Syveco uniquement. En conséquence elle ne sera pas soumise à l'approbation de l'A.G. du 3 avril 2023. Elle est due au 31 décembre 2022 et sera versée en janvier 2023. En revanche, l'Assemblée Générale du 3 avril 2023 sera amenée à se prononcer sur l'approbation de la conduite de la politique de rémunération fixe pour Lionel Monroe et pour l'exercice 2023 telle que présentée dans ce rapport au paragraphe 2.6.2.3.

(4) La rémunération variable de Guillaume Robin et de Patricia Mavigner sera soumise à l'approbation de l'A.G. du 3 avril 2023. En cas de vote positif de l'A.G. du 3 avril. 2023, leur rémunération variable sera versée en avril 2023.

Jérôme Chabaudie au titre de son mandat de Directeur Général d'Aello a bénéficié d'un plan d'actions gratuites en 2021. L'Assemblée Générale du 6 avril 2021 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder au rachat de 3 000 actions de la Société au maximum en vue de les attribuer gratuitement à certains membres du personnel salarié et des mandataires sociaux des sociétés Axelair et Aello. Le Conseil d'Administration du 29 juillet 2021 a déterminé les bénéficiaires ainsi que la période d'attribution et de conservation desdites actions. Jérôme Chabaudie bénéficie dans le cadre de ce plan d'un droit d'attribution correspondant à 519 actions. Cette attribution est soumise à une condition de présence de deux ans à compter du 29 juillet 2021. La charge IFRS 2 correspondant à la valeur des actions attribuées a été calculée en tenant compte de ce critère de déduction de la valeur des dividendes non perçus. Le droit d'attribution dont Jérôme Chabaudie dispose a été évalué à 47,6 K€ soit une valeur de l'action de 91,80 €.

Philippe Bories bénéficie d'un véhicule de fonction du fait de l'éloignement des deux filiales dont il est Président, Mecafer et Domac. Le montant annuel de l'avantage en nature est de 6 180 euros.

2.6 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucun avantage en nature ni d'options et actions de performance à l'exception du plan d'actions gratuites et de l'avantage en nature présenté page 45.

Il n'existe ni indemnités de départ ni indemnités d'arrivée pour les mandataires sociaux. Les mandataires sociaux ne bénéficient pas de régime de retraite spécifique. Ils ne bénéficient pas d'indemnités relatives à une clause de non-concurrence ni d'indemnités de rupture. Les mandataires sociaux bénéficient d'un abondement dans le cadre de notre plan d'épargne groupe au même titre que nos salariés. Cet abondement brut est de 2 400 € au titre de 2022 et 2 100 € pour 2021 et 2020.

2.6.4 - Ratio d'équité

L'article 187 de la loi Pacte introduit la communication du ratio d'équité par les sociétés cotées dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise présenté à l'Assemblée Générale annuelle par le Conseil d'Administration. Il s'agit du ratio d'équité entre le niveau de la rémunération des dirigeants mis au regard de la rémunération moyenne des salariés à temps plein de la société et du ratio d'équité entre le niveau de la rémunération des dirigeants mis au regard de la rémunération médiane des salariés à temps plein de la société et des mandataires sociaux et son évolution au cours des cinq derniers exercices.

Nous présentons ici le ratio d'équité entre le niveau de rémunération du Président-Directeur Général et des deux Directeurs Généraux Délégués de Thermador Groupe et les rémunérations moyenne et médiane des salariés de la société Thermador Groupe, holding du groupe Thermador.

Les rémunérations retenues pour le calcul du ratio correspondent aux rémunérations dues au titre de l'exercice, telles que présentées page 45.

Ratio pour la société Thermador Groupe (tête de groupe), en comparaison avec la rémunération moyenne	Rappel rémunération 2022	2022	2021	2020	2019	2018
RÉMUNÉRATION MOYENNE RETENUE (EN MILLIERS D'EUROS)		**67,6**	**68,7**	**71,4**	**69,5**	**70,0**
Guillaume Robin, Président-Directeur Général de Thermador Groupe	**354,7**	**5,24**	4,98	4,36	4,43	4,31
Patricia Mavigner, Directrice Générale Déléguée de Thermador Groupe depuis le 1er mai 2016	**271,2**	**4,01**	3,80	3,32	3,34	3,24
Lionel Monroe, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1er avril 2021	**229,7**	**3,39**	3,28	-	-	-
Jean François Bonnefond, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe du 1er avril 2016 au 31 mars 2021		-	-	3,98	4,00	3,83

Ratio pour la société Thermador Groupe (tête de groupe), en comparaison avec la rémunération médiane	Rappel rémunération 2022	2022	2021	2020	2019	2018
RÉMUNÉRATION MÉDIANE RETENUE (EN MILLIERS D'EUROS)		**56,1**	**56,8**	**66,5**	**65,1**	**63,9**
Guillaume Robin, Président-Directeur Général de Thermador Groupe	**354,7**	**6,32**	6,02	4,68	4,72	4,72
Patricia Mavigner, Directrice Générale Déléguée de Thermador Groupe depuis le 1er mai 2016	**271,2**	**4,83**	4,60	3,56	3,56	3,55
Lionel Monroe, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1er avril 2021	**229,7**	**4,09**	3,96	-	-	-
Jean François Bonnefond, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe du 1er avril 2016 au 31 mars 2021			-	4,27	4,27	4,20

Ratio d'équité entre le niveau de rémunération du Président-Directeur Général, des deux Directeurs Généraux Délégués de Thermador Groupe et les rémunérations moyenne et médiane de l'ensemble des salariés du groupe Thermador à l'exception de ces trois dirigeants :

Ratios pour l'ensemble du groupe Thermador	Rappel rémunération 2022	2022		2021		2020		2019	
		salaire moyen	salaire médian	salaire moyen	salaire médian	salaire moyen	salaire médian	salaire moyen	salaire médian
RÉMUNÉRATION MOYENNE ET MÉDIANE RETENUE (EN MILLIERS D'EUROS)		**52,9**	**44,0**	**50,2**	**41,0**	**49,2**	**41,0**	**49,1**	**41,2**
Guillaume Robin, Président-Directeur Général de Thermador Groupe	**354,7**	**6,70**	**8,07**	6,81	8,32	6,33	7,59	6,26	7,47
Patricia Mavigner, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1er mai 2016	**271,2**	**5,12**	**6,17**	5,20	6,36	4,81	5,77	4,73	5,64
Lionel Monroe, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1er avril 2021	**229,7**	**4,34**	**5,23**	4,48	5,48	-	-	-	-
Jean François Bonnefond, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe du 1er avril 2016 au 31 mars 2021		-	-	-	-	5,77	6,92	5,67	6,76

Nous avons calculé ce ratio d'équité uniquement pour les années 2019-2022 car les données salariales ne sont pas disponibles sur une base comparable pour les années 2018. Ces rémunérations moyennes et médianes ont été calculées sur la base des salaires équivalent temps plein de l'ensemble des salariés français du groupe Thermador, à l'exception de Thermacome et Distrilabo en 2019. L'effectif pris en compte est le même que pour le calcul de l'index de l'égalité professionnel, c'est-à-dire que les apprentis, titulaires d'un contrat de professionnalisation, ainsi que les salariés absents plus de la moitié l'année sont exclus de ce calcul.

Ratio d'équité entre le niveau de rémunération du Président-Directeur Général, des deux Directeurs Généraux Délégués de Thermador Groupe et le SMIC annuel moyen 2022 (12 mois de 151,67 h à 10,85 € soit 19 747 €) :

Ratios par rapport au SMIC moyen annuel	Rappel rémunération 2022	2022	2021	2020	2019	2018
RÉMUNÉRATION ANNUELLE AU SMIC RETENUE (EN MILLIERS D'EUROS)		**19,7**	**18,8**	**18,5**	**18,3**	**18,0**
Guillaume Robin, Président-Directeur Général de Thermador Groupe	**354,7**	**17,96**	18,21	16,86	16,85	16,78
Patricia Mavigner, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1er mai 2016	**271,2**	**13,73**	13,92	12,81	12,72	12,63
Lionel Monroe, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1er avril 2021	**229,7**	**11,63**	12,00	-	-	-
Jean François Bonnefond, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe du 1er avril 2016 au 31 mars 2021	**0,0**	-	-	15,38	15,24	14,93

2.6.5 – Rémunérations allouées (anciennement jetons de présence)

Les administrateurs mandataires sociaux et dirigeants ainsi que les administrateurs salariés ne perçoivent pas de rémunérations allouées.

En 2022, les administrateurs indépendants et extérieurs ont perçu 2 210 € par séance du Conseil et des différents comités sous réserve de leur présence. Les montants dus et versés des rémunérations allouées sont mentionnés page 45. Le taux d'assiduité a atteint 98,8 %.

En plus du temps passé pour les Conseils, ils ont mené quelques missions ponctuelles, étudié mensuellement les rapports détaillés de toutes les filiales et assisté à la présentation annuelle des projets afin de rester très concrètement connectés aux réalités de nos entreprises.

L'Assemblée du 4 avril 2022 a voté un montant global annuel maximum de 175 000 € de rémunérations allouées.

Une revalorisation des rémunérations allouées en ligne avec celle des rémunérations fixes des dirigeants mandataires sociaux du groupe Thermador nous conduira à demander à l'Assemblée Générale une augmentation de ce montant pour le porter à 190 000 euros (voir la résolution n°14).

2.6 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

2.6.6 – Pacte d'actionnaires

PACTE D'ACTIONNAIRES 2016-2026 :

Hervé Le Guillerm et Marylène Boyer sont partis à la retraite respectivement fin mars et fin avril 2016. Conformément aux engagements pris en 2008, ils ont revendu les 37 643 actions qu'ils détenaient dans le pacte d'actionnaires 2010-2020, avec une décote de 30 %. Ces titres ont été repris par 19 dirigeants et cadres du groupe pour 71 % et ont alimenté le PEE pour 29 %. Un nouveau pacte d'actionnaires sur 10 ans a été conclu dans le cadre de cette opération dans lequel les 19 signataires s'engagent à revendre leurs titres avec une décote de 30 % s'ils devaient quitter le groupe. À noter que dans le pacte 2010-2020 les signataires avaient l'obligation de réinvestir les dividendes, nets de fiscalité, ce qui n'est pas le cas pour le pacte 2016-2026.

Pacte 2016-2026	Filiales	Fonctions	Nombre de titres au 05 avril 2016	Nombre de titres* au 09 mai 2018
Christophe Arquillière	Sferaco	Directeur Général	2 662	5 324
Arlette Berliocchi	Opaline	Directrice Générale	532	1 064
Nicolas Billiard	Sferaco	Directeur Achats	887	1 774
Philippe Bories	Mecafer	Président	355	710
Delphine Bourdin	Syveco	Directrice Administrative	532	1 064
Frank Bourgois	Jetly	Directeur Général	1 420	2 840
Loïc Brossat	Sectoriel	Directeur Commercial	355	710
Jérôme Chabaudie	Aello	Directeur Général	3 994	7 988
Charlotte Deguerry-Fraisse	Sferaco	Directrice Administrative	2 662	5 324
Isabelle Giraud	Mecafer	Directrice Administrative	355	710
Lionel Grès	Axelair	Président-Directeur Général	2 183	4 366
Cyrille Javault	Isocel	Ingénieur Commercial	745	1 490
Bertrand Kinche	Dipra	Directeur Commercial	958	1 916
Myriam Mathon	Aello	Directrice Administrative	532	1 064
Patricia Mavigner	Th. Groupe	Directrice Générale Déléguée	3 550	7 100
François Nanson	Jetly	Directeur Commercial	355	710
Jean-Philippe Paul	Sferaco	Directeur Commercial	2 662	5 324
Yves Ruget	Thermador	Directeur Général	1 420	2 840
Fréderic Watine	Axelair	Directeur du développement	710	1 420
TOTAL			**26 869**	**53 738**

* Intégrant la division du nominal de l'action par 2.

2.6.7 – Délégations valides pour une éventuelle augmentation de capital

Une délégation est valide jusqu'au 4 juin 2023. Elle est consécutive à l'adoption de la dix-huitième résolution lors de l'Assemblée Générale du 4 avril 2022 et n'a pas été utilisée à ce jour.

2.6.8 - Opérations réalisées sur les titres de la société par les administrateurs et les membres du comité exécutif en 2022

Déclarant	Qualité	Acquisitions	Cessions	Donations	Prix moyen d'achat en €	Prix moyen de vente en €
Christophe Arquillière	Membre du Comex D.G. de Sferaco	141	428		84,74 €	78 €
Arlette Berliocchi	Membre du Comex D.G. d'Opaline	289			80,73 €	
Bertrand Chevalier	Membre du Conseil d'Administration	10			92,35 €	
Olivier Villemonte de la Clergerie	Membre du Conseil d'Administration	500	-		95,86 €	
Caroline Desplats	Membre du Comex Directrice du Développement Durable - Thermador Groupe	5			77,60 €	
Laure Empereur	Membre du Comex D.G. d'Odrea	150			96 €	
Marion Granger	Membre du Conseil d'Administration	10			80,66 €	
Lionel Grès	Membre du Comex D.G. d'Axelair	287			86,05 €	
Xavier Isaac	Membre du Comex D.G. de Sectoriel		4 344			87,03 €
Eric Mantione	Membre du Comex D.G. de Pbtub			6 429		
Laurence Paganini	Membre du Conseil d'Administration	100			100,94 €	
Yves Ruget	Membre du Comex D.G. de Thermador	196	2 044		88,05 €	78,33 €
Mathilde Yagoubi	Membre du Conseil d'Administration	6			95,30 €	

2.6.9 - Engagements vis-à-vis des dirigeants

L'engagement de retraite concerne le versement d'une indemnité de départ à la retraite autorisée par le Conseil d'Administration du 19 décembre 2003. Cette indemnité est calculée de la même façon que celle versée à un cadre suivant les modalités de l'article 5 de l'avenant I de la convention collective du Commerce de gros et de la Métallurgie - Article 48. Au 31 décembre 2022, le montant de l'engagement correspondant à cette indemnité pour les administrateurs et mandataires sociaux est égal à 306 K€ : 109 K€ pour Guillaume Robin, 68 K€ pour Patricia Mavigner et 52 K€ pour Lionel Monroe, 93 K€ pour Philippe Bories et 18 K€ pour Jérôme Chabaudie. Aucune indemnité de départ en retraite n'a été versée aux dirigeants. Il n'existe pas d'engagement portant sur des indemnités de rupture au profit des dirigeants.

2.6.10 - Modalité de participation à l'Assemblée Générale

Nous invitons par courrier tous nos actionnaires à participer à l'Assemblée Générale, sur la base d'une procédure d'identification des actionnaires complète réalisée tous les ans le 30 novembre. Les modalités de participation sont décrites page 55 de ce rapport. Lors de l'Assemblée Générale du 4 avril 2016, nous avons adopté le principe d'une action, une voix.

2.6.11 - Autres informations

2.6.11.1 - Cessation du contrat de travail pour les mandataires sociaux.

Les mandataires sociaux dont le renouvellement du mandat ou la nomination sont proposés par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 3 avril 2023 ne sont pas liés par un contrat de travail. La recommandation relative à la cessation du contrat de travail lorsqu'un dirigeant devient mandataire social n'est pas applicable.

2.6.11.2 - Information sur les opérations conclues avec les membres des organes d'administration et de direction.

Les conventions soumises à autorisation sont celles décrites dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Les conventions courantes font l'objet d'une liste établie par la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et communiquée aux Commissaires aux Comptes conformément aux dispositions des articles L 225-39 et L 225-87 du Code de commerce.

2.6.11.3 - Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des organes d'administration et de direction.

Aucun prêt n'a été accordé ni aucune garantie donnée par la société en faveur des membres du Conseil d'Administration.

2.6.11.4 - Charges fiscalement non déductibles visées à l'article 39.4 du C.G.I. : néant.

2.7 VIE BOURSIÈRE

L'action Thermador Groupe figure dans les indices CAC ALL SHARE et ENT PEA PME 150.

Nous sommes actuellement cotés sur le marché réglementé d'EURONEXT Paris dans le **compartiment B** et admis au **S.R.D.***

* Depuis 2008, nous sommes inclus dans le Service de Règlement Différé qui permet aux actionnaires de payer en fin de mois le montant de leurs transactions sur le titre Thermador. Rappelons que le compartiment B comprend les valeurs dont la capitalisation boursière est comprise entre 150 M€ et 1 000 M€.

L'action Thermador Groupe a été introduite en Bourse le 24 juin 1987 au cours de **240 francs français soit 2,99 €** compte tenu du taux de conversion €/FF et des différentes distributions d'actions gratuites réalisées depuis cette date.

Chiffres clés

Dividendes

Pour 2022, nous proposons un dividende de 2,08 € par action. Cela représente 32,5 % du résultat net consolidé. Sur la base du cours moyen de 2022 (87,30 €), le rendement est de 2,38 %.

Volumes de transactions

Liquidité : l'importance du flottant (estimé par Euronext à 70 %) et du nombre d'actionnaires assure une bonne liquidité.

Les volumes d'échanges ont diminué de 7,8 % en 2022. En moyenne quotidienne, 6 705 titres Thermador Groupe se sont échangés, avec un maximum constaté durant le mois de mars.

VOLUMES DE TRANSACTIONS EN MILLIONS DE TITRES
SOURCE BLOOMBERG

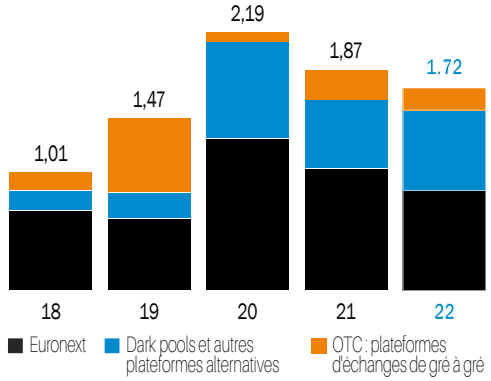

DIVIDENDE NET PAR ACTION EN 2022**

(en euros)

2,08 €

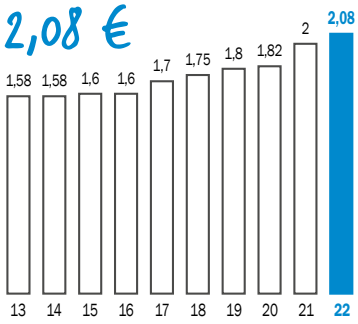

** Les données boursières sont ajustées pour tenir compte de la division du nominal par 2 mai 2018.

PER EN 2022

(PER calculé sur le cours moyen de l'année)

13,6

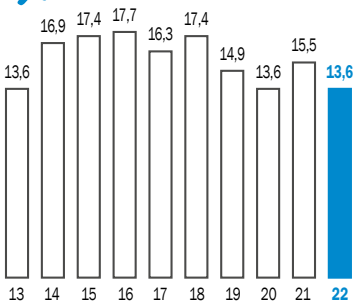

RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PAR ACTION EN 2022**

(en euros, calculé sur 9 200 849 actions)

6,40 €

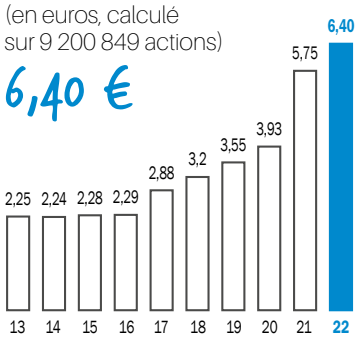

** Les données boursières sont ajustées pour tenir compte de la division du nominal par 2 mai 2018.

CAPITALISATION BOURSIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2022

(en millions d'euros)

793,1 M€

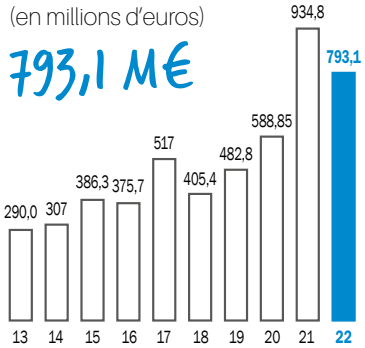

Cotation

Identification de l'action

Thermador Groupe

code ISIN FR0013333432

Code mnémonique THEP

Nombre d'actions : 9 200 849

Capital social : 36 803 396 €

LEI : 969500SSIGMAGT008F11

Évolution du cours de thermador groupe

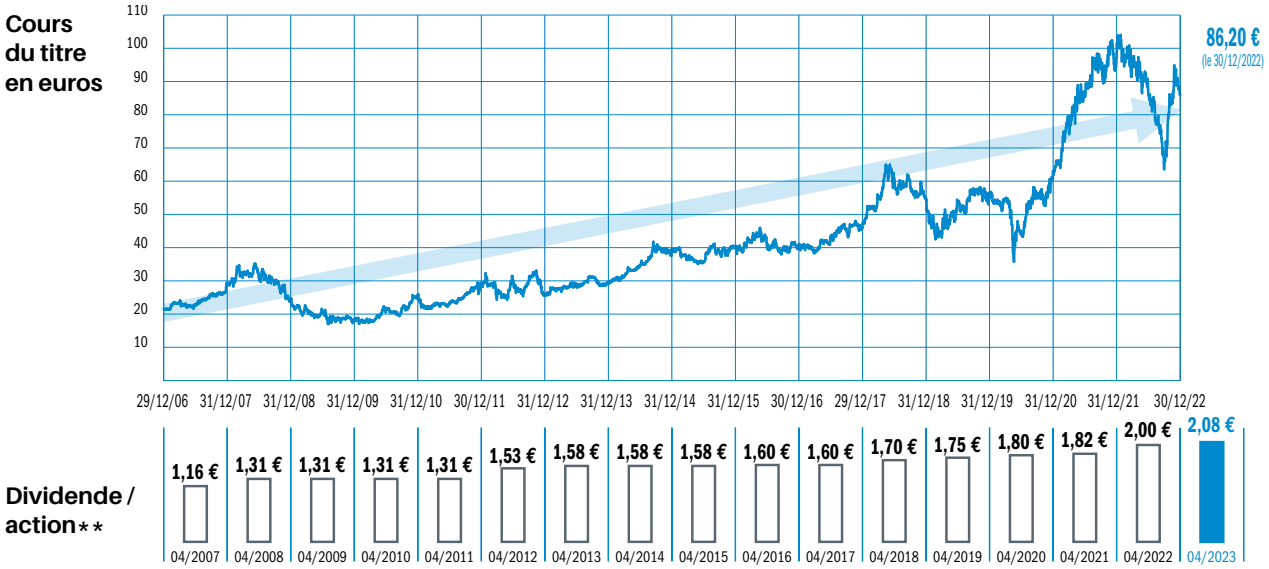

** Les données boursières sont ajustées pour tenir compte des attributions d'actions gratuites (une pour six en novembre 2011), de la division du nominal par 2 en mai 2012 et de la division du nominal par 2 en mai 2018.

Historique des cours	Nombre de titres échangés sur Euronext	Capitaux en milliers d'euros sur Euronext	Cours le plus bas en euros	Cours le plus haut en euros	Dernier cours en euros
2010	1 226 100	32 608	19,72	26,14	24,24
2011	1 099 652	34 570	24,03	34,18	26,74
2012	1 184 137	34 340	25,16	33,00	28,57
2013	1 058 274	32 255	27,93	34,60	34,00
2014	1 089 080	40 510	32,50	42,16	35,51
2015	841 670	32 982	35,06	44,98	43,50
2016	782 672	31 774	37,79	45,93	41,75
2017	1 123 584	52 000	40,53	57,00	56,75
2018	872 897	48 943	42,50	65,00	44,50
2019	609 324	31 932	43,00	58,20	53,00
2020	1 287 872	61 832	35,70	66,22	64,00
JUILLET 2021	92 214	8 590	88,10	97,80	94,00
AOÛT 2021	91 690	8 780	89,10	99,00	94,10
SEPTEMBRE 2021	84 855	7 853	85,00	97,00	91,00
OCTOBRE 2021	73 988	7 123	90,60	102,60	98,40
NOVEMBRE 2021	65 784	6 427	93,00	102,60	93,40
DÉCEMBRE 2021	63 030	6 293	92,80	105,00	101,60
2021	1 037 143	90 797	64,80	105,00	101,60
JANVIER 2022	**50 430**	**4 978**	**94,3**	**106,6**	**97**
FÉVRIER 2022	**58 269**	**5 699**	**90**	**104,2**	**95,8**
MARS 2022	**83 500**	**7 958**	**90**	**99,9**	**94,5**
AVRIL 2022	**57 970**	**5 422**	**89,2**	**97,5**	**96**
MAI 2022	**52 407**	**4 763**	**83,5**	**96,5**	**92,9**
JUIN 2022	**141 121**	**12 362**	**83,8**	**93,9**	**86,1**
JUILLET 2022	**47 681**	**3 991**	**80,2**	**86,3**	**82,4**
AOÛT 2022	**104 245**	**8 154**	**74,1**	**82,6**	**76,9**
SEPTEMBRE 2022	**68 159**	**4 754**	**62,2**	**76,4**	**67,9**
OCTOBRE 2022	**70 822**	**5 373**	**66,5**	**86,8**	**84,3**
NOVEMBRE 2022	**49 362**	**4 358**	**83,8**	**96,9**	**90,3**
DÉCEMBRE 2022	**61 745**	**5 504**	**84,9**	**93,8**	**86,2**
2022	**845 711**	**73 316**	**62,2**	**106,6**	**86,2**

Source Euronext

2.8 COMPOSITION DU CAPITAL

2.8.1 – Répartition du capital

Pour une société de notre taille, nous avons un nombre exceptionnellement important d'actionnaires individuels : 8 144 personnes qui représentent 40,4 % du capital.

En 2022, 2 563 nouveaux actionnaires nous ont rejoints et 2 198 sont partis (provisoirement peut-être…).

À la suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés (12e résolution de l'Assemblée Générale 2019), la part du capital détenue par les salariés et les salariés retraités a atteint les 7 %. Nous maintenons notre objectif de franchir le cap symbolique des 8 % du capital détenus par ces personnes.

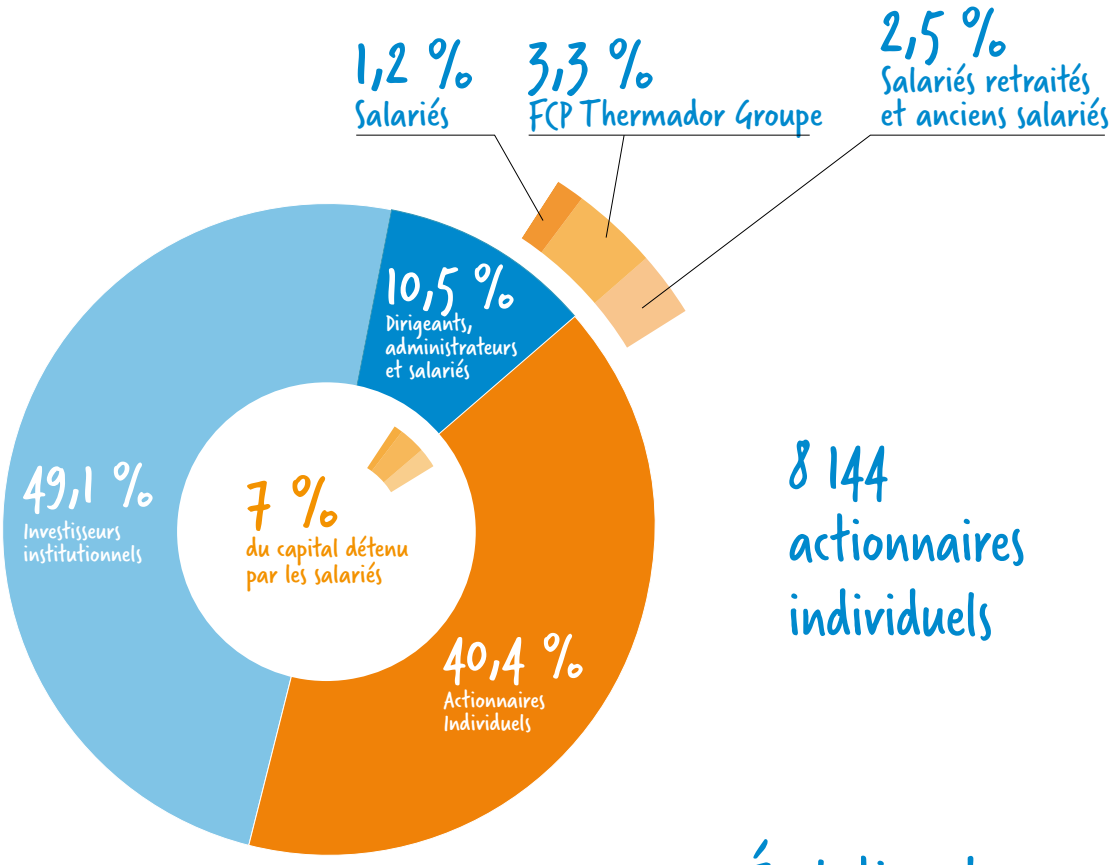

8 144 actionnaires individuels

Nombre d'actionnaires	2020	2021	2022
Dirigeants	17	17	**19**
Administrateurs	7	7	**8**
Salariés	126	143	**143**
Salariés retraités et anciens salariés	40	48	**56**
Anciens dirigeants	2	4	**4**
Fondateurs	4	4	**4**
Famille des fondateurs	29	25	**39**
Investisseurs français	130	193	**173**
Investisseurs étrangers	66	103	**114**
Actionnaires individuels	6 695	7 795	**8 144**
TOTAL	**7 116**	**8 339**	**8 704**

Évolution du nombre d'actionnaires en 2022

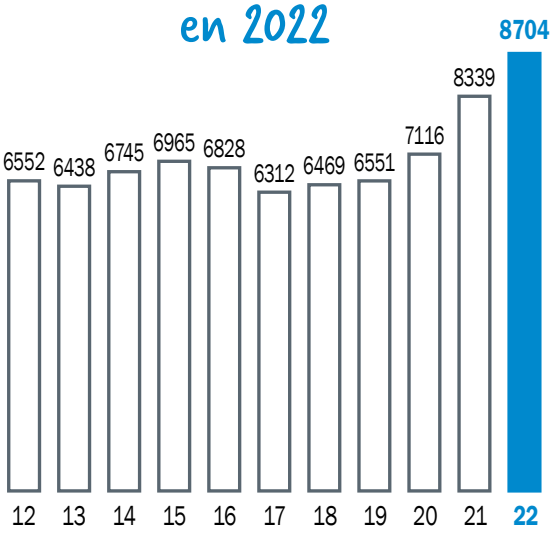

2.8.2 – Répartition des actions et des droits de vote

Il n'existe aucun lien familial entre les fondateurs **(Guy Vincent, Jacques Borde, Geneviève Boreil, Hubert Fournier et Marc de Sereys)** et les dirigeants actuels.

Le recours à la **procédure d'identification des actionnaires** doit être autorisé par une Assemblée Générale Extraordinaire.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 1988 nous a donné cette autorisation qui est insérée dans nos statuts. Nous pouvons ainsi, en nous adressant à des organismes accrédités obtenir - moyennant finance - le nom, l'adresse et le nombre d'actions de tous nos actionnaires français.

Le nombre d'actions est arrêté au 30 novembre 2022. Aucune variation significative n'a été constatée sur les actions propres au nominatif entre le 30 novembre et le 31 décembre 2022.

Lors de l'Assemblée Générale du 4 avril 2016, nous avons adopté le principe d'une action, une voix. Au 31 décembre 2020, 2021 et 2022, les pourcentages du capital et des droits de vote sont identiques.

À la connaissance de la société, aucun autre actionnaire que ceux mentionnés ci-dessus ne détient de participation supérieure à 5 %.

Faits marquants 2022 :

À l'occasion des départs de Jean-François Bonnefond et Emmanuelle Desecures, nous avons ajouté une ligne dans la catégorie des actionnaires individuels que nous avons intitulée «anciens dirigeants». Cette ligne regroupe également les actions détenues par Marylène Boyer et Hervé Le Guillerm.

	2020		2021		2022	
	Nombre d'actions	Capital / droits de vote	Nombre d'actions	Capital / droits de vote	Nombre d'actions	Capital / droits de vote
DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS ET PERSONNEL	**1 285 690**	**14,0 %**	**977 345**	**10,6%**	**962 457**	**10,5%**
Dirigeants administrateurs	227 051	2,5 %	161 877	1,8%	205 168	2,2%
Administrateurs non libres d'intérêts	430	NS **	430	NS**	440	0,1%
Administrateurs indépendants	2 783	NS **	3 089	NS**	3 695	
Thermador Groupe en actions en propres	1 200	NS **	3 000	NS**	3 000	
Dirigeants - non administrateurs	621 096	6,8 %	397 858	4,3%	342 409	3,7 %
Salariés	111 130	1,2 %	108 591	**1,2%**	99 895	**1,1%**
FCP Thermador Groupe	322 000	3,5 %	302 500	**3,3%**	307 850	**3,4%**
ACTIONNAIRES INDIVIDUELS	**3 664 720**	**39,8 %**	**3 763 632**	**40,9%**	**3 718 864**	**40,4%**
dont les salariés retraités et anciens salariés	257 424	2,8 %	232 398	**2,5%**	236 050	**2,5%**
dont anciens dirigeants*	135 307	1,5 %	342 222	3,7%	265 464	2,9%
dont Guy Vincent*	490 000	5,3 %	490 000	5,3%	490 000	5,3%
dont Marc de Sereys*	353 516	3,8 %	358 972	3,9%	319 436	3,5%
dont Geneviève Boreil, Hubert Fournier*	230 266	2,5 %	229 796	2,5%	214 396	2,3%
INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS	**4 250 439**	**46,2 %**	**4 459 872**	**48,5%**	**4 519 528**	**49,1%**
Investmentaktiengesellschaft für langfristige Investoren TGV	827 668	9,0 %	827 668	9,0%	827 668	9,0%
Crédit Mutuel Equity	629 906	6,9 %	629 906	6,8%	629 906	6,9%
Autres investisseurs français	1 630 487	17,7 %	1 587 785	17,3%	1 479 536	16,0%
Autres investisseurs étrangers	1 162 378	12,6 %	1 414 933	15,4%	1 582 418	17,2%
TOTAL GÉNÉRAL	**9 200 849**	**100 %**	**9 200 849**	**100 %**	**9 200 849**	**100 %**

Capital détenu par les salariés. * Ne sont liés par aucun pacte. Guy Vincent, Marc de Sereys, Geneviève Boreil et Hubert Fournier sont quatre des cinq fondateurs de Thermador.

2.9 PRÉVOIR 2023

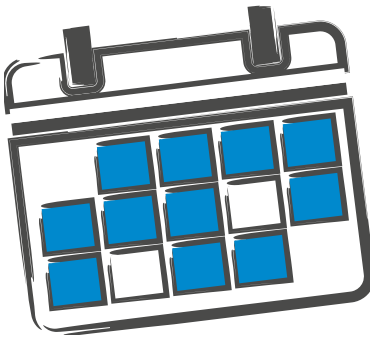

Assemblée Générale 3 avril 2023 à 17 heures au théâtre des Célestins de Lyon

AGENDA

Assemblée Générale	Le 3 avril 2023 à 17 heures au théâtre des Célestin de Lyon.
Réunion des actionnaires à Paris	Le 6 avril 2023 à 16 heures aux Salons Hoche à Paris.
Paiement des dividendes	Le dividende sera détaché le 12 avril 2023 et mis en paiement le 14 avril 2023.
Publication des chiffres d'affaires trimestriels	14 avril 2023, 12 juillet 2023, 12 octobre 2023, 15 janvier 2024, 18 heures CET.
Publication des résultats semestriels	27 juillet 2023, 18 heures CET.
Publication des résultats annuels	28 février 2024, 18 heures CET.

Les publications de résultats annuels et semestriels seront précédées d'une période d'embargo d'un mois, la publication des chiffres d'affaires trimestriels sera quant à elle précédée d'une période d'embargo de 15 jours, conformément au Guide de l'information permanente et de la gestion de l'information privilégiée (DOC-2016-08) et à l'article 19.11 de MAR.

Les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits (Code civil art. 2277). Ils sont alors reversés à l'État.

Notre site Internet : www.thermador-groupe.fr
Écrivez-nous : actionnaires@thermador-groupe.fr

Régulièrement mis à jour, il existe en versions française et anglaise. Il présente les activités du groupe, les informations financières, la vie boursière.

Nos publications financières sont diffusées dans les rubriques «actualités » et « informations réglementées ». Elles sont également relayées sur les sites d'information boursière en français et en anglais, sur LinkedIn et Twitter.

Un espace actionnaires est disponible pour que vous puissiez mettre à jour vos coordonnées et exprimer vos souhaits en matière d'envoi de nos documents (mail et/ou courrier).

Études

Nous remercions les analystes qui s'intéressent à notre groupe. Des études sont réalisées régulièrement sur notre titre par :

- Portzamparc à Nantes - tél. +33 2 40 44 94 09.
- CM-CIC Securities à Paris - tél. +33 1 45 96 77 00.
- ODDO BHF à Lyon - tél. +33 4 72 68 27 00.
- IDMidCaps à Paris - tél. +33 1 80 48 80 12.
- Financière d'Uzès à Lyon - tél. +33 4 78 42 51 18.

Responsable de l'information financière : Guillaume Robin.

2.10 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Déroulement de notre Assemblée Générale

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 4 avril 2022. Les votes ont été réalisés jusqu'au 30 mars 2022 par correspondance et jusqu'au 3 avril 2022 en ligne. 1 096 votants ont été comptabilisés, totalisant 6 816 775 actions soit 74,11 % des droits de vote.

Notre Assemblée a pu à nouveau se tenir physiquement. Nos actionnaires se sont cependant fortement mobilisés pour voter à distance, utilisant largement la plateforme Votaccess. Toutes les résolutions ont été adoptées avec des taux d'approbation compris entre 88,01 % et 99,9 %. Vous retrouverez le texte des résolutions dans les pages 166 à 168 de notre document d'enregistrement universel 2021 ainsi que sur notre site Internet. Ainsi, un dividende de 2 euros par action a été détaché le 12 avril et mis en paiement le 14 avril 2022. Comme les années précédentes, l'intégralité de l'Assemblée Générale a été filmée et mise en ligne sur la chaîne YouTube de Thermador Groupe :

Les actions peuvent être au porteur, au nominatif pur ou au nominatif administré

1) Les actionnaires au **porteur** confient la gestion de leurs actions à leur intermédiaire financier qui perçoit des droits de garde. Dans notre cas, ils sont connus de notre société seulement lors du recensement annuel par la procédure d'identification des actionnaires.
2) Le nominatif pur est un mode de détention des titres dans lequel l'actionnaire fait la démarche volontaire de déposer ses titres dans un compte titres géré par l'émetteur ou par un intermédiaire financier mandaté par l'émetteur.

Dans notre cas, l'intermédiaire mandaté par nous est :
Securities CM-CIC / Middle Office Émetteur - 6, avenue de Provence - 75441 Paris cedex 09.

Pour transférer vos actions au nominatif pur, il suffit d'en faire la demande par lettre à votre intermédiaire financier en lui donnant les coordonnées de notre mandataire ci-dessus. Les actions au nominatif pur sont connues en permanence par l'émetteur. Elles ne supportent pas de droits de garde.

3) Vous pouvez aussi opter pour le nominatif administré. Vous conservez votre compte titres - ou votre PEA - chez votre intermédiaire financier qui s'engage à nous informer en permanence de votre position.

Vote à distance

Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'Assemblée Générale, vous pouvez donner un pouvoir au président ou à tout autre actionnaire de votre choix.

Vous pouvez aussi voter par correspondance. Dans les deux cas, nous vous invitons à utiliser un formulaire unique que nous tenons à votre disposition sur simple demande.

Pour les actionnaires au nominatif pur et nominatif administré et les actionnaires au porteur dont l'établissement teneur de compte a adhéré au système VOTACCESS, le vote électronique par VOTACCESS est possible depuis l'Assemblée Générale de 2017.

2.11 RELATIONS AVEC NOS ACTIONNAIRES

20 événements par an à la rencontre des actionnaires

2.11.1 - Webconférences

Notre agence de communication Opaline a organisé six webconférences traduites simultanément en anglais, quelques jours après les dates de nos publications. Deux d'entre elles furent spécialement dédiées aux investisseurs institutionnels français et étrangers.

Les réponses aux questions transmises via le chat se font en direct par les dirigeants de Thermador Groupe. Un replay est proposé pour chaque webinaire, afin que les absents puissent tout de même y assister. Les participants sont des actionnaires individuels, des investisseurs institutionnels et des salariés, novices ou experts du titre.

Web conférence du 29 juillet 2022.

2.11.2 - Investisseurs institutionnels

Pour rencontrer les investisseurs institutionnels, nous participons chaque année à des salons physiques ou virtuels durant lesquels nous avons en moyenne une dizaine d'entretiens par jour.

- 2 jours au Forum digital **Oddo Midcap** en janvier à Lyon.
- 2 jours forum digital **Next Cap** avec **Oddo** en juin.
- 1 jour de forum avec **Portzamparc** en juin.
- 1 jour au forum investisseurs de Lyon Pôle Bourse en septembre à Lyon.
- 1 jour avec **Midcap Events** en octobre à Paris.
- 1/2 journée sur **Impact Investing** avec **Portzamparc** en novembre.
- 1/2 journée au forum **ESG Next'up Ethifinance** au mois de décembre à Paris.
- 1 jour avec **CM-CIC Market solutions** en décembre.

En cours d'année, nous avons de nombreux contacts au téléphone, in situ, ou lors de road shows organisés le plus souvent à Paris. Les investisseurs apprécient tout particulièrement le contact simple et direct avec le P.-D.G. et la D.G. Déléguée en charge des finances.

Notre directrice du développement durable a participé à plusieurs web-meeting et au forum **ESG Next'up Ethifinance**.

2.11.3 - Actionnaires individuels

Ils reçoivent tous le rapport annuel, les lettres aux actionnaires, notre invitation à l'Assemblée Générale à partir d'une action détenue. À notre connaissance, nous sommes une des rares sociétés à le faire. Cette pratique nous vaut d'avoir un nombre important d'actionnaires individuels (8 144 lors du TPI du mois de décembre 2022) qui représentent 40,4 % de notre capital (la moyenne pour les sociétés cotées est inférieure à 10 %).

Notre assemblée générale se tenant à Lyon, nous venons traditionnellement faire un « replay » physique à Paris au mois d'avril. En 2022, nous avons pu échanger avec 130 actionnaires aux Salons Hoche.

2.11.3.1 - Investir Day

Nous étions présents au Palais Brongniart le 29 novembre 2022 pour la 4e édition d'Investir Day durant laquelle nous avons rencontré 94 actionnaires individuels, organisé une réunion d'actionnaires et répondu à diverses interviews.

2.11.3.2 - observatoire des Actionnaires d'Avenir

Nous participons à ce groupe de travail avec Air Liquide, Axa, Edenred, Engie, Orange, L'Oréal, et Wavestone. L'Observatoire des Actionnaires d'Avenir (OAA) œuvre à la promotion de l'actionnariat individuel et salarié afin de favoriser la réorientation de l'épargne des Français vers l'appareil productif national, dans une logique de long terme et de maintien des centres de décision en France.

http://www.capitalisme-responsable.com/observatoire-des-actionnaires-davenir/

2.11.3.3 - F2iC et NextWise

En partenariat avec la **F2iC** (Fédération des Investisseurs Individuels et des Clubs d'investissement), nous nous sommes physiquement rendus à Bordeaux, accompagnés par **Interparfums** et **Wendel** (70 personnes présentes) puis à Strasbourg, accompagnés par **Interparfums** et **Gecina**. (100 personnes présentes).

Nous avons également participé au 2e challenge **Dauphine - NextWise**, un parcours éducatif conçu avec et pour les étudiants.

Enfin, deux clubs d'investissement constitués par des salariés du groupe avec l'aide de la **F2iC** ont fait leurs premiers pas en 2021 et poursuivi leurs investissements en 2022.

2.11.4 - Actionnaires salariés et retraités

Ils détiennent 7 % du capital, en direct ou via le FCPE Thermador. Les salariés sont signataires d'une charte boursière et ne peuvent intervenir sur le marché que 4 fois par an durant des fenêtres positives de 3 semaines consécutivement à la publication du chiffre d'affaires (1er et 3e trimestre) et des résultats (1er semestre et résultats annuels).

Depuis 2017, nous invitons tous les salariés à une réunion pré-Assemblée Générale pour prendre le temps de leur expliquer l'organisation de la gouvernance, le rôle des administrateurs indépendants, et les résolutions proposées. La parole est également donnée durant cette réunion aux représentants des salariés au conseil de surveillance du FCPE (3,4 % du capital) lesquels sont ainsi pleinement informés pour voter selon leur conviction au moment de l'Assemblée Générale.

Traditionnellement, les salariés actionnaires (1,1 % du capital) sont très présents à l'Assemblée Générale. Ils furent environ 60 lors de l'édition 2022.

Les salariés retraités et anciens salariés restent souvent actionnaires. Beaucoup sont également présents à l'Assemblée Générale. Ils détiennent 2,5 % du capital.

2.12 COURRIELS ET CHAT DES ACTIONNAIRES

De BV, le 14.04.2022

Merci pour vos messages et leur intérêt, je m'interroge cependant. Avez-vous un comité de communication auprès des actionnaires comme cela existe pour la société Air Liquide ?

Réponse du service actionnaires

Par souci de simplicité, nous communiquons exactement de la même façon auprès de nos 8 300 actionnaires.

Chacun reçoit le document d'enregistrement universel en version papier ou digitale, ainsi que nos lettres d'information, après chaque trimestre. Cette adresse mail vous est réservée pour répondre à des questions spécifiques. Enfin, nous faisons partie des rares sociétés cotées à avoir une actionnaire individuelle parmi nos administrateurs indépendants. Qu'auriez-vous souhaité de plus ?

De BV, le 25.04.2022

Merci pour votre réponse, j'avais juste une interrogation sur votre fonctionnement. Je suis dans ma troisième année au sein du Comité de Communication auprès des actionnaires d'Air Liquide. Ce type de réunion est très enrichissant sur la communication et la stratégie du Groupe. Je note que la présence d'une actionnaire individuelle parmi vos administrateurs indépendants est une bonne initiative.

De BW, 23.05.2022 (traduit de l'anglais)

Faisant suite à notre récente rencontre, nous souhaitons vous dire un grand merci et à quel point nous avons apprécié ce moment. Nous passons la plupart de notre temps à compulser des documents d'entreprise et à élaborer des modèles financiers alors qu'il est si enrichissant de rencontrer en personne des leaders performants comme vous, chose que nous n'avons pu faire dernièrement à cause de la pandémie. C'était formidable de pouvoir vous rencontrer dans vos bureaux. Nous savons combien votre temps est précieux, et nous sommes honorés que vous ayez choisi de nous en consacrer un peu. Notre processus d'investissement est toujours en cours, car nous évaluons continuellement les perspectives à long terme de l'entreprise. Nous espérons donner suite. Nous apprécions votre amitié et attendons avec impatience d'autres échanges. Encore une fois, merci de nous avoir rencontrés et merci de ce que vous faites pour nos clients ! Encore désolés pour notre retard lors de la réunion !

De SP, le 10.09.2022

Je me permets de vous contacter pour savoir si vous effectuez toujours des actions gratuites.

Réponse du service actionnaires

Nous ne prévoyons pas de distribution d'actions gratuites en 2022 ou 2023. Contrairement aux idées reçues, ces opérations ne créent pas de valeur pour l'actionnaire puisque les actions nouvelles ont pour effet de diminuer la valeur intrinsèque des actions existantes.

La meilleure image pour comprendre ce phénomène de dilution est celle d'un gâteau qui serait partagé en plus petites parts. Chaque convive aurait à la fin du repas plus de parts, mais la même quantité de gâteau. Autrement dit, le partage d'une société en plus de parts ne contribue pas à augmenter sa valeur. En revanche, ces opérations génèrent des frais non négligeables pour l'entreprise, facturés par l'opérateur de marché, Euronext. La seule raison qui pourrait nous amener à proposer une distribution d'actions gratuites dans les années à venir serait d'espérer une meilleure liquidité du titre (plus de titres échangés tous les jours). Nous restons cependant circonspects puisque les précédentes opérations n'ont rien démontré à ce sujet.

De CR, le 19.09.2022

Je vois ce matin du 19/09, un groupement de ventes boursières 9h8'40", 601 actions en 10 ordres, dont un ordre vente de 363 actions 9h8'41", 63 actions en 4 ordres 9h9'38", 22 actions en 2 ordres 9h10'7", 1 action toutes ces ventes sont exécutées autour de 68 €. Ce qui est remarquable dans ces ventes, c'est qu'elles sont nombreuses, qu'elles sont regroupées et donc pouvant provenir d'un même donneur d'ordres regroupant plusieurs demandes et qu'il y a au moins un vendeur important. Bref, si cela n'est pas trop indiscret, cela m'intéresserait d'avoir une idée. D'abord de la provenance et, plus généralement, s'il y a des causes qui pourraient être déjà connues de certains (hormis bien entendu une certaine morosité de la bourse).

Réponse de Guillaume Robin

Je souhaite commencer par une note optimiste : en face de chaque vendeur se trouve un acheteur à qui le prix convient. Ce dernier nous intéresse aussi. Ensuite, je veux vous rassurer : nous prenons garde en permanence qu'aucune information privilégiée ne soit diffusée. Autrement dit, aucun actionnaire extérieur à l'entreprise n'a les moyens d'en savoir plus que vous. Si c'était le cas, il serait tenu à la plus grande confidentialité et ne pourrait en aucun cas acheter ou vendre des titres (voir Market Abuse Regulation). De mon point de vue, la séance du 19 septembre, avec 1 980 titres achetés/vendus n'avait rien d'extraordinaire.

En effet, ce volume échangé sur Euronext est à comparer avec la moyenne quotidienne sur 12 mois glissants : 3410 titres.

Pour information, le volume via Euronext est en baisse par rapport à 2021 d'environ 17%. Nous avons chargé CM CIC market solutions d'exercer une veille permanente sur le marché afin de nous signaler les mouvements qui sortent de l'ordinaire. Ils n'ont rien détecté ce jour-là. Ils nous envoient régulièrement ce type de message :

(le 28/09) je vous signale une transaction en bloc de 2 478 titres à 67,40€ faite sur Euronext en hors marché par le broker LOUIS CAPITAL MARKETS. LOUIS CAPITAL MARKETS déclare avoir négocié 4 956 titres au total depuis le début de la journée.

Les équipes en charge de cette veille n'ont ni l'autorisation de chercher à connaître l'identité des vendeurs et des acheteurs ni celle de nous transmettre ce type d'information. Je ne peux donc pas répondre à votre question concernant le ou les vendeurs de la séance du 19 septembre.

Les raisons qui poussent certains gestionnaires à vendre :

- Un phénomène avéré de décollecte constaté par les gestionnaires « valeurs moyennes ». C'est classique en période de forte turbulence où les investisseurs donnent la priorité aux entreprises les plus liquides. Ils peuvent ainsi arbitrer quasi-instantanément sur des volumes importants.
- L'augmentation des taux d'intérêt a une conséquence directe sur la valeur des actions.

Les perspectives de récession en Europe alimentent la frilosité à court terme. Les investisseurs anticipent une crise sur le marché de l'immobilier et nous sommes historiquement étiquetés « bâtiment ».

Les raisons qui poussent certains gestionnaires à acheter :

- Ils connaissent la résilience de notre groupe en période de crise.
- Ils savent que nous vendons prioritairement des produits pour la maintenance et la rénovation, souvent directement liés à des besoins « primaires ».
- Notre parcours depuis 1987 plaide en notre faveur.
- Notre notation extra-financière par Ethifinance est bonne.
- Ils apprécient notre communication financière et notre grande transparence.

De RB, le 28.12.2022

Juste une petite information : en regardant les cours de bourse de Thermador, je trouve que les variations à la hausse mais surtout à la baisse sont importantes, plus que pour le CAC40.

Comment cela s'explique-t-il ?

Réponse de Guillaume Robin

Comme vous le savez, la liquidité des valeurs moyennes est bien inférieure à celle des sociétés du CAC40. En ce qui concerne Thermador Groupe, cela explique totalement les plus fortes variations à court terme. Fort heureusement, c'est à long terme et dividendes réinvestis qu'on doit juger le parcours boursier d'une société. À ce sujet, nous avons ajouté un outil fort instructif en faisant dérouler la page d'accueil de notre site Internet.

Cette courbe compare l'évolution de la valeur du titre Thermador Groupe, dividendes réinvestis, au CAC40 dividendes réinvestis et CAC Mid&Small dividendes réinvestis.

Sur 10 ans glissants, à la date du 21/11/2022 :

Thermador Groupe : +370,96%, soit un rendement annuel de 16,8%

CAC40 dividendes : +139,65%, soit un rendement annuel de 9,1%

CAC Mid&Small : 112,07%, soit un rendement annuel de 7,8%.